REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****
Paix – Travail – Patrie
****
REGION DE **L'ADAMAOUA**
****
DEPARTEMENT DU **MAYO-BANYO**
****
COMMUNE DE **BANYO**

REPUBLIC OF CAMEROON
****
Peace – Work – Fatherland
****
ADAMAWA REGION
****
MAYO-BANYO DIVISION
****
BANYO COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD
Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

PHOTO 1 : équipe de collecte de Banyo

PHOTO 2 :Hotel de ville de Banyo

Réalisé par : LE SERVICE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL (SADER)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE 4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF 6
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS 9
LISTE DES TABLEAUX 10
LISTE DES PHOTOS 12
LISTE DES FIGURES 13
LISTE DES CARTES 14
INTRODUCTION GÉNÉRALE 15
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE 17
I.1 Champ géographique et populations cibles 17
I.2 Plan de sondage 17
(i) Taille et répartition de l'échantillon 17
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages 18
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage 18
I.3 Élaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête 19
I.4 Collecte et analyse des données 20
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BANYO 23
II.1 Présentation de la Commune 23
II.1.1 Situation administrative et historique 23
II.1.2 Situation démographique 24
II.1.3 Situation géographique 24
II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle 26
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation 26
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles 28
II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau 28
II.3.2 Secteur santé 29
II.3.3 Secteur de l'éducation 30
II.3.4 Secteur des services communaux 31
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES 32
III.1 Description de la population enquêtée 32
III.2 Approvisionnement en eau potable 33
III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la Commune 33
III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la Commune 35
III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la Commune 37
III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la Commune 39
III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la Commune 41
III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable 43
III.3 Services de santé 45
III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la Commune 45
III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires 49
III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires 49
III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires 50
III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé 53
III.4 Services de l'éducation 54
III.4.1 Fréquentation scolaire dans la Commune 54
III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la Commune 56
III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire 57
III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école 60
III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle 61
III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation 63

III.5 Fourniture des services communaux....66
III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux....66
III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux....68
III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la Commune....70
III.5.4 Appréciation des services communaux....71
III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux....72
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE....73
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements....73
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif....73
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif....73
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif....75
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard....76
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS....79
REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES....83
ANNEXES....84
Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard....84
Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard....85
Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard....85
Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard....86
Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard....87
Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements....104

PRÉFACE

Les objectifs de développement durable (ODD), les objectifs du développement pour le millénaire (OMD), ont alimentés la plupart des politiques de développement aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement au cours de ces dernières années. C'est dans cet optique, que le gouvernement camerounais à élaborer un ensemble de projet d'amélioration des conditions de vie des populations qui se concentre essentiellement autour de trois documents : d'abord le Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté (DSRP), ensuite le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et enfin la Stratégie National de Développement 2020-2030 (SND30).

Pour concrétiser toutes les actions contenues dans ces trois documents, le Président de la république, S.E. PAUL BIYA, dans sa diligence et sa magnanimité, a institué la décentralisation comme le levier d'un développement harmonieux, donc les bases avaient été jalonné par le processus de démocratisation dans les années 90.

La décentralisation correspond donc au transfert des compétences des organes centraux vers les collectivités territoriales décentralisées, ce qui permet de rapprocher le pouvoir près des populations. Ainsi, elle permet d'éviter les structures hiérarchiques et la domination, donnant aux citoyens le sentiment d'un plus grand contrôle, et permet plus d'ouvertures pour de nouvelles idées. Autrement dit, elle permet un développement partitif, mettant le citoyen au centre de l'amélioration de son propre bien être.

Chers populations, au cours de ces dernières années, nous avons menés plusieurs actions, allant dans le sens d'un véritable construit participatif dans notre Commune. Nous avons réalisé ensemble avec le soutien du gouvernement des ouvrages pouvant apporter, tant bien que mal, des solutions ou des débuts de solution à nos problèmes quotidiens. Nous avons fait du chemin. Le chemin est encore long certainement mais il est dont temps de s'arrêter un peu, pour évaluer notre position et refixer le cap.

Pour cela, cette évaluation dont nous faisons allusion s'inscrit dans le cadre du contrôle citoyen de l'action public, un outil mis en œuvre par notre partenaire de longue date, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) et L'Institut National de la Statistique (L'INS). Cette opération qui vient de se dérouler avec succès dans notre Commune, a permis de recueillir un ensemble d'information, dont les principales sont concentrées dans ce rapport. Globalement, il s'est agi d'évaluer la perception des citoyens sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement

en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) dans ces secteurs.

En même temps, les résultats de cette enquête nous renseignent sur l'état de l'art dans ces secteurs au sein de notre Commune, et interpellent la Commune en tant qu'institution par rapport à ses devoirs, ses attributs, ses fonctions, etc. le plan d'action qui est en découle vous interpelle vous ; ainsi que votre engagement, en tant citoyen afin que nous portions tous plus haut, chacun à son niveau le flambeau de la décentralisation dans notre Commune. Toutefois, il convient de noter que la Commune compte à ce jour plusieurs infrastructures qui permettent à la population d'accéder à plusieurs biens et services entre autres 01 Centre Médical d'Arrondissement ; 03 centre de santé privé confessionnel, 12 centres de santé intégrés ; 04 réseaux adduction d'eau communal, 76 bornes fontaines, 73 forages, 102 écoles primaires publiques dont 01 école bilingue. Il existe également 09 écoles maternelles, 07 écoles des parents et 10 établissements d'enseignement secondaire.

Par ces mots, nous tenons tout d'abord à adresser nos gratitudes et reconnaissance envers toutes les autorités administratives, la Coordination Nationale et Régionale du PNDP, INS et les autorités traditionnelles qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la réalisation de cette opération par leurs sensibilisations et l'autorisation. Par la suite nous remercions toutes les parties prenantes à cette opération d'avoir accordé une partie de leur temps pour la réussite de cette activité en fin nos remerciements vont à l'endroit de la population de notre circonscription qui a bien voulu exprimer et contribuer au développement de leur localité en exprimant leurs opinions et leurs avis. Nous exhortons toutes les forces vives de la Commune de Banyo, enfant, jeunes, adulte et d'autres acteurs sociaux à lire ce rapport, à s'en approprier, et que le plan d'action élaboré conjointement avec les différentes instances de dialogue au niveau communale, vous serve de principe directeur pour la manifestation de votre engagement citoyenne. Je vous remercie

LE MAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un outil mis en place depuis 2004, par le Gouvernement camerounais avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de décentralisation.

Ce positionnement du Programme induit une forte implication des populations à la base dans l'exécution de toutes ses activités. La matérialisation de cette prise en compte des citoyens de la Commune justifie l'émergence de divers mécanismes d'information, de coordination et de contrôle tant au niveau de la Commune qu'au niveau du PNDP, sur lesquels se fonde l'engagement citoyen.

Le Control Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard) est une enquête de perception du niveau de satisfaction des populations sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la Commune. Son objectif global est de capter auprès des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal de Banyo.

La méthodologie utilisée pour réaliser le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune de Banyo a obéi au respect des étapes suivantes : le tirage de l'échantillon, la collecte et l'exploitation des données. Après la définition de sa taille, un échantillon représentatif de la population de la Commune a été réalisé par l'INS, sur la base des grappes ou Zones de Dénombrement (ZD) échantillonnés lors de la cartographie. Afin d'assurer un plein succès à l'opération de collecte des données, une campagne de sensibilisation permanente a été effectuée auprès des populations, des autorités administratives, traditionnelles et religieuses. Ces différentes échéances ont été réalisées avec l'implication des autorités administratives, traditionnelles, religieuses et les élus locaux. La collecte des données a été réalisée par l'OSC SADER qui a préalablement procédé à la formation de 36 agents enquêteurs superviseurs, du 06 au 08 mai 2022 dans la salle des actes du Conseil Régional de l'Adamaoua, à l'issue de laquelle 24 agents enquêteurs et 12 superviseurs ont été définitivement recrutés. L'enquête proprement dite a débuté du 21 mai au 10 juin. L'outil de collecte était le questionnaire contenu dans des tablettes et adressé aux ménages et aux sectoriel de l'eau et l'énergie, de l'éducation, de la santé et en fin aux différentes

Communes visées par l'enquête. Le repérage des ménages cibles s'est fait sur la base des échantillons des ménages cartographiés en avance. Les tableaux d'analyse ont été produits par l'INS et transmis à l'OSC SADER pour production du rapport d'analyse. L'exploitation de ces tableaux a produit les résultats ci-dessus :

Secteur hydraulique

Il ressort que 84,50 % de ménages enquêtés utilisent l'eau publique. En plus des comités de gestion des points d'eau à qui incombe la remise en service des points d'eau en panne, d'autres institutions ou personnes interviennent également pour réparer les pannes, à l'exemple des chefs de village/quartiers, du Maire et d'autres partenaires au développement. Les problèmes d'eau qui se posent dans les villages/quartiers sont essentiellement l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau, la mauvaise qualité de l'eau, et l'éloignement des points d'eau des ménages. La construction des points d'eau supplémentaires, la réhabilitation des points d'eau en panne et l'amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants sont les principales attentes exprimées par les ménages enquêtés.

Secteur santé

Par rapport à ce secteur, l'ensemble des ménages enquêtés ont accès à au moins une formation sanitaire proche de leur ménage et dont la plus répandue est le CSI. Les problèmes de l'offre des services dans ce secteur se posent au niveau des équipements, notamment l'insuffisance des équipements dans les salles d'hospitalisation, de l'insuffisance des médicaments, des manquements liés au personnel soignant et de l'éloignement des formations sanitaires. Les principales attentes exprimées se déclinent en termes de création, construction et équipement des nouvelles formations sanitaires, ainsi l'approvisionnement en médicaments de qualité dans les formations sanitaires existantes.

Secteur de l'éducation

Quant au secteur de l'éducation, le manque d'information sur le cycle de formation professionnelle révèle la faible présence de cet enseignement dans la Commune. Le problème de l'offre de service en matière de l'éducation du cycle maternel se pose au niveau de l'éloignement de l'école et de l'insuffisance d'écoles. Quant aux services d'éducation rendus pour le cycle du primaire, les ménages ont remarqué l'insuffisance des salles de classe, le manquement lié au personnel, l'insuffisance d'équipements des écoles et l'insuffisance d'écoles. Pour ce qui est de l'enseignement du cycle secondaire, les ménages ont relevé

également l'éloignement des établissements secondaires, mais aussi, l'insuffisance des salles de classe dans les établissements existants.

Le rapprochement davantage des écoles maternelles et primaires des populations par la création, construction et l'équipement des nouveaux établissements, amélioreraient l'offre de service d'éducation dans la Commune. Il en serait de même pour la création, construction et équipement des nouveaux établissements secondaires. La qualité de cette offre nécessite également la distribution des manuels scolaires dans les salles de classe des cycles maternel et primaire ainsi que l'augmentation des effectifs d'enseignants qualifiés dans les différents établissements.

Services offerts dans l'institution communale

Au sujet des services rendus dans l'institution communale, l'établissement d'actes de naissance est le service le plus sollicité avec une moyenne de 17%. Parmi les des ménages ayant demandé ce service 31,30% remarquent que le temps d'attente de service est long. Selon ces enquêtés, cette lenteur est dû à l'absence de matériel de travail d'une part et la mauvaise organisation de travail d'autre part. Cependant, les ménages disent n'avoir pas de visibilité sur les actions communales et trouvent qu'ils sont faiblement impliqués dans ces actions. Les attentes exprimées par les ménages vont dans le sens de leur plus grande implication dans la prise des décisions communales, de l'amélioration de la communication et de la transparence dans la gestion des actions de la Commune.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AEP : Adduction d'Eau Potable
AG : Assemblée Générale
APEE : Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
APE : Association des Parents d'Elèves
CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CDMT : Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CGPE : Comité de Gestion des Points d'Eau
CMA : Centre Médical d'Arrondissement
CSI : Centre de Santé Intégré
CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées
DCTD : Direction des Collectivités Territoriales Décentralisées
FPMH : Forage avec Pompe à Motricité Humaine
INS : Institut National de la Statistique
MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEDUB : Ministère de l'Education de Base
MINEE : Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MMINFI : Ministère des Finances
MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune
MINEFOP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINSANTE : Ministère de la Santé Publique
MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires
MST : Maladies Sexuellement Transmissibles
NSP : Ne Sais Pas
OSC : Organisme de la Société Civile
ODD : Objectif de Développement Durables
PCD : Plan Communal de Développement
PCO : Puits à Ciel Ouvert
PM : Premier Ministre
PNDP : Programme National de Développement Participatif
PP : Puits avec Pompe
PPR : Puits Protégé
SADER : Service d'Appui au Développement Rural
SAR/SM : Section Artisanat Rural/Section Ménagère
SNEC : Société Nationale des Eaux du Cameroun
S/R : Source/Rivière
TVA : Taxes à Valeur Ajoutée
UPE : Unités Primaires d'Echantillonnage
ZD : Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1*: Bilan de la collecte des données dans la Commune de Banyo* 21
Tableau 2. 1: Etat des lieux des points d'eau dans la Commune 28
Tableau 2. 2 : Etat des lieux des services de l'éducation 30
Tableau 2. 3: Inventaire des services communaux 31
Tableau 3. 1: Répartition (%) dans la Commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe 32
Tableau 3. 2: Répartition (%) dans la Commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge 33
Tableau 3. 3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence 34
Tableau 3. 4: Utilisation d'une source d'eau publique 35
Tableau 3. 5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée 35
Tableau 3. 6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages 36
Tableau 3. 7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé 37
Tableau 3. 8: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau 38
Tableau 3. 9: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau 38
Tableau 3. 10: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES 39
Tableau 3. 11: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source 40
Tableau 3. 12: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin 41
Tableau 3. 13: Répartition dans la Commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction 42
Tableau 3. 14: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable 42
Tableau 3. 15: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable 44
Tableau 3. 16 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé 47
Tableau 3. 17: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 48
Tableau 3. 18: Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 49
Tableau 3. 19: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant .50
Tableau 3. 20: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale

formation sanitaire fréquentée pour les soins 51
Tableau 3. 21: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins 52
Tableau 3. 22: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence 53
Tableau 3. 23: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence 55
Tableau 3. 24: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire 55
Tableau 3. 25: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public 56
Tableau 3. 26 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement 57
Tableau 3. 27: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle 58
Tableau 3. 28: Proportion (%) dans la Commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence 59
Tableau 3. 29 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence 60
Tableau 3. 30: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement 61
Tableau 3. 31 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction 63
Tableau 3. 32: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation 63
Tableau 3. 33 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation 65
Tableau 3. 34: Demande de service, accueil à la Commune et temps mis pour l'obtention du service 66
Tableau 3. 35: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal 68
Tableau 3. 36: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal ..69
Tableau 3. 37: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la Commune 70
Tableau 3. 38: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction 71
Tableau 3. 39: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale 72

LISTE DES PHOTOS

PHOTO 1 :Hotel de ville de Banyo 1
PHOTO 2 : équipe de collecte de Banyo 1

LISTE DES FIGURES

Figure 3. 1: Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence.....40
Figure 3. 2: Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence.....46
Figure 3. 3: Répartition (%) dans la Commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 48

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation de la Commune de Banyo.....23

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Gouvernement camerounais a mis en œuvre avec l'appui des partenaires au développement processus de décentralisation consacré par la constitution de 1996 et concrétisé par la promulgation en juillet 2004 des lois relatives à l'orientation de la décentralisation, pour assurer un transfert harmonieux des responsabilités. Depuis 2004, ce processus vise à permettre aux Communes et leurs communautés de se doter d'importants outils favorables au développement.

Pour les besoins de l'arrimage de ce vaste processus qui accompagne les collectivités territoriales décentralisées dans la procédure de décentralisation, un certain nombre de dispositions ont été prises au plus haut niveau, afin que les investissements publics à réaliser répondent aussi bien aux nécessités des populations qu'au respect des politiques sectorielles gouvernementales en matière de développement. C'est dans ce cadre qu'un arrêté ministériel portant réorganisation du cadre institutionnel d'exécution du PNDP a été signé le 07 octobre 2009. Celui-ci crée les organes de délibération et d'exécution du programme aux niveaux communal et national, et définit leurs missions. De plus, pour rester conforme aux lois et règlements en vigueur et dans la logique du transfert des compétences aux collectivités territoriales décentralisées, cet arrêté consacre le principe d' « allocations » qui seront accordées aux Communes pour la gestion des leurs biens locaux et activités connexes.

Les collectivités territoriales décentralisées (CTD) au premier rang desquelles les Communes, apparaissent comme des outils d'expression du développement local. Elles s'efforcent, à travers divers mécanismes (budget participatif, PCD, etc.), d'implémenter les principes fondamentaux de la démocratie moderne, dont la participation citoyenne à tous les niveaux du processus d'élaboration des politiques publiques locales. C'est ainsi que le citoyen est appelé à s'impliquer activement dans la vie de sa Commune afin d'être à la base des initiatives locales de développement durable. Le contrôle citoyen de l'action publique apparaît alors comme un outil essentiel à cette fin.

C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP), instrument au service du Gouvernement du Cameroun pour promouvoir une meilleure participation des communautés et des citoyens à l'action des collectivités territoriales décentralisées, en collaboration avec les Communes et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) ou « *Citizen Report Card* » dit Projet ScoreCard.Ce mécanisme mis en place après une évaluation des

biens et services fournis dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services offerts par l'institution communale, vise à consolider l'implication des populations locales dans le processus d'amélioration desdits services, rendus aussi bien par le PNDP que par tout autre acteur de développement (y compris l'Etat). Il s'appuie sur une démarche (ScoreCard) consistant en une enquête de perception du niveau de satisfaction des populations locales sur la qualité de services rendus par les biens et appuis publics offerts dans les secteurs ci-dessus.

Le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) est toute action initiée par les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile), dans le but d'apprécier la pertinence des investissements et des moyens qui y sont affectés ; de contrôler l'action publique ou permettre à ce que les décideurs publics rendent compte aux citoyens de leur action. Après une phase pilote dans 10 Communes, ce projet a été mis à l'échelle dans 160 autres Communes dans l'ensemble du territoire national en 2017 et les résultats obtenus ont permis à ce qu'une deuxième phase puisse voir le jour, étant donné la pertinence de l'enquête. À cet effet, l'Organisation de la Société Civile (OSC) dénommée Service d'Appui au Développement Rural (SADER), a été retenue pour conduire ce processus dans la Commune de Banyo.

Le présent rapport restitue les résultats de cette collecte des données auprès des ménages de la Commune de Banyo. Il se décline en quatre (04) chapitres. Le chapitre I traite la synthèse méthodologique de l'enquête, le chapitre II nous présente les éléments relatifs à l'offre publique et au contrôle citoyen dans la Commune. Le chapitre III expose les principaux résultats issus de l'analyse des données de terrain, ainsi que les améliorations suggérées suivies des principales recommandations. Au chapitre IV enfin, nous proposons une esquisse de plan d'action pour la mise en place d'un dispositif de contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune Banyo.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 283 quartiers/villages de la Commune de Banyo. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une Commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la Commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la Commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède

pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de Banyo. Cette enquête s'appuie sur 15 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 21 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. L'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jour étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h*,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h*,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune *h*, M_i le nombre de ménages dans la ZD*i*, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment *j* choisi pour la ZD*i* de la Commune *h*.

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{ème}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{ème}$ ZD de la Commune h. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD*i* de la Commune *h* est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Élaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la

qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire Commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire Commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est le Service d'Appui au Développement Rural (SADER) sélectionné pour le lot 1 constitué de 7 Communes, parmi lesquelles la Commune de Banyo en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la

collecte des données dans ladite Commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 21 mai au 10 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1. 1*: Bilan de la collecte des données dans la Commune de Banyo*

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	84	Quartier administratif	20	5	0	0	
2	85	Mbeweré 2	16	0	0	0	
3	86	Paho hosséré/Dara salam	16	0	0	0	
4	87	Deweré	16	0	0	0	
5	88	Kori	24	1	0	0	
6	89	Sabongari	16	0	0	0	
7	90	Bouladji	21	0	3	1	
8	92	Gamti	25	0	0	0	
9	93	Bamti	16	0	0	0	
10	94	Horé taram torbi	24	0	0	1	
11	95	Mayo pouti	16	0	0	0	
12	96	Kasala wawa	24	0	0	1	
13	97	Allat tutorial	25	0	0	0	
14	98	Bamti katarko	19	0	1	5	
15	99	Mayo boutali	25	0	0	0	
Total	///	///	303	6	4	8	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de SADER, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa Commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BANYO

Ce chapitre présente la monographie de la Commune de Banyo d'une part et d'autre part les offres publiques des biens et services en contexte de décentralisation.

II.1 Présentation de la Commune

Cette section, illustre la situation administrative et historique, la situation démographique, la situation géographique, la situation socioéconomique et culturelle de la Commune de Banyo

II.1.1 Situation administrative et historique

La Commune de Banyo fait partie des 03 Communes que compte le Département du Mayo-Banyo dans la région de l'Adamaoua et dont elle est le siège de la tutelle. Elle a une superficie de 4380 km² et est limitée :

- Au Nord, par le département du Faro et Déo ;
- Au Sud par la Commune de Mayo-Darlé.
- À l'Est par la Commune de Tibati ;
- Et à l'Ouest par la République Fédérale du Nigéria.

Carte 1: Localisation de la Commune de Banyo

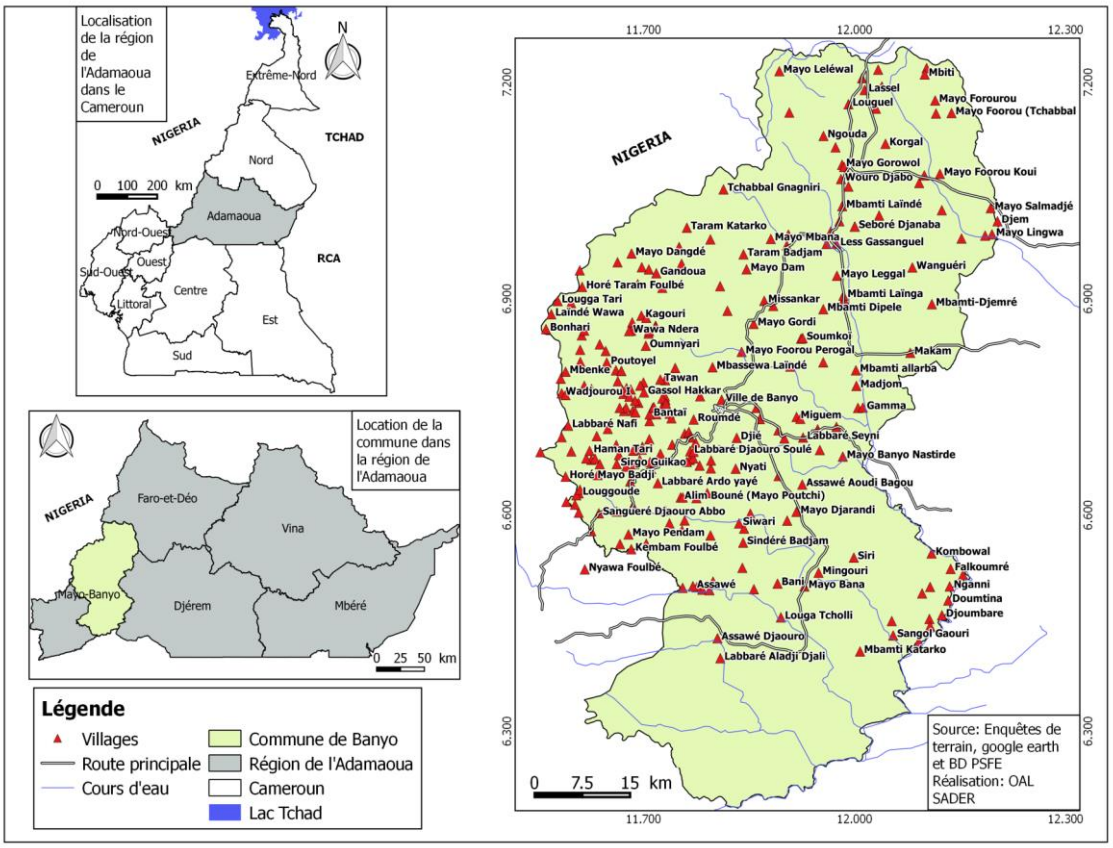

Source : ***PCD de la Commune de Banyo 2015***

II.1.2 Situation démographique

D'après les déclarations des chefs des villages d'une part et les données du RGPH lors de recensement de 2005 actualisées en appliquant le taux d'accroissement de 3,2% d'autre part, la Commune a une population estimée à 151656 habitants en 2015. En utilisant le poids démographique des groupes spécifiques dudit recensement notamment :

- 10,7% de la population étant des nourrissons (0-35 mois) ;
- 16,9% de la population étant la cible des PEV (0 à 59 mois) ;
- 6,3% de la population appartenant à celle préscolaire (4 à 5 ans) ;
- 23,4% de la population considérée comme celle d'âge scolaire dans le primaire (6 à 14 ans) ;
- 18,5% de la population représentant celle des adolescents (12 à 19 ans) ;
- 34,7% de la population considérée comme des jeunes (15 à 34 ans).

Cette population en fonction des groupes spécifiques se présente donc de la manière suivante :

Tableau 1 : Répartition de la population de la Commune de BANYO selon le lieu de résidence et selon certains groupes spécifiques.

Groupes spécifiques	Urbain	Rural	Total
Hommes	17 633	49 554	**66 948**
Femmes	19 444	64 925	**84 077**
TOTAL	**37077**	**114479**	**151 556**
nourrissons (0-35 mois)	3 967	12 260	**16 227**
Population cible des PEV (enfants de 0 à 59 mois)	6 266	19 364	**25 630**
Population d'âge préscolaire (4 à 5ans)	2 410	7 410	**9 858**
Population d'âge scolaire (6 à 14 ans)	8 676	26 812	**35 488**
Adolescents (12-19 ans)	6 859	21 197	**28 056**
Population des jeunes (15-34 ans)	12 866	39 759	**52 625**

Source : Résultats du diagnostic participatif SADER 2015

II.1.3 Situation géographique

Le climat qui prévaut dans la Commune de Banyo est de type soudano-guinéen caractérisé par une saison des pluies de sept mois (d'avril à octobre) et une saison sèche de cinq mois (de novembre à mars). Les saisons sont régis par les mouvements du FIT (front intertropicale) qui est la zone de rencontre des deux vents .La pluviométrie est abondante (1500 à 1800 mm) mais inégalement répartie ceci dû au relief accidenté. Les températures varient entre les chaleurs extrêmes de mars (30 à 34°) et le froid hivernal de décembre-janvier avec un minimal de 16°. La température moyenne est de 25° et l'humidité relative varie entre les deux extrêmes. Les vents qui couvrent la Commune sont l' harmattan et l'alizée.

Les sols dans la Commune de Banyo sont pour la grande partie essentiellement superficiels, ferralitiques de couleur brune, argileux limoneux et limono sablonneux. Le socle est constitué de matériaux anciens de l'ère précambrienne associée au granite, syénite, diorite et gabbros syntectonique ancien et subconcordants. Sont également rencontrés des mécachistes, gneiss, migmatite et des granites d'anatexie ou orientés. Ici, les terres agricoles se retrouvent en contrebas des montagnes aux abords des cours d'eau.

Le relief est accidenté avec une altitude variant entre 800 m et 1800 m. il s'agit d'un plateau accidenté formé de roches métamorphiques et de cuirasses ferrugineuses. Plusieurs zones d'éboulement et d'affaissement de terrain se rencontrent particulièrement les zones de Nyati, Mayo Foorou Nyalédji présentant ainsi des risques de sécurité grave pour les personnes et le bétail. On peut aussi admirer quelques plaines dans les zones de Mbenguedje, Mbassewa, Mayo Nyiwa.

La Commune a un réseau hydrographique dense dont les principaux cours d'eau sont : Mayo-Banyo, Taram, Mayo-Foourou, Mayo-Wodéo, Ndjé, Soumsoum, Nyawa, Siri, Makam … convergeant vers Mbamti (partie supérieure du Mbam). La plupart des villages situés à proximité de ces cours d'eau portent leur nom.

La végétation est très contrastée. Sur les plateaux, elle est essentiellement constituée de la savane arbustive et arborée constituée de Annona senegalensis, Harungana madagascariensis,Piliostigma thonningii, Hymenocardia acida, Entanda africana, Ficus spp, Termalia glancescens,Daniellia oliveri, Lophira lanceolata. La savane herbeuse existe par endroit notamment au sommet des montagnes (Tchabbal). Dans les vallées, nous avons des forêts galeries avec la présence de grands arbres, caractéristiques des Khyaya grandifolia, des Mitrigina atrata et des Afzelia spp.

La végétation herbacée constituante majeure de la savane herbeuse est peuplée des Andropogonées, Cypéracées, Pennissetum sp, etc. ces grandes familles ne constituent que les groupements ou Associations végétales dont le cortège floristique est innombrable.

Les différentes formations végétales de la Commune regorgent de multiples espèces fauniques entre autres les primates (les babouins, les magistrats etc..), les antilopes, les buffles, les hyènes, les phacochères, les reptiles et les oiseaux.

L'inventaire des espèces fauniques et floristiques de la Commune se présente de la manière suivante :

- **Espèces fauniques**

Comme reptiles, on peut rencontrer les varans, les serpents boa, les najas, les vipères et les mambas verts

Les mammifères sont : les phacocheres, les hyenes, les hippopotames, les cobs de buffoon, les buffles, les cynocephales, les antilopes, les lycaons, les biches.

Les oiseaux sont : Les grands calaos, Les cigognes, les pintades, les pigeons, les charognards, les perdrix et les cailles.

- **Espèces floristiques**

Ici nous avons entre autres, Pygeun (Prunus africana), L'iroko (Chlorophora excelsa), Pachy (Afzelia bipidensis), Sappelli (Entandrophragma cylindricum), Padouk (Pterocarpus soyauxili taub), Bahia (Hallea ciliata), obobo (Therminalia superba), Les roniers (Borassus aethiopium), Tali (Erythrophleum ivorense), Cassia (Cassia siamea), Therminalia laxiflora ….

- **Les Unités écologiques**

Nous comptons dans la Commune de Banyo quatre grandes unités écologiques que sont :

- Les savanes arborées et arbustives ;
- Les galeries forestières ;
- Les marécages.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les activités économiques dans la Commune de Banyo concernent principalement l'agriculture, l'élevage, l'apiculture, call box, vente à la sauvette, vente de produits des hydrocarbures, la chasse et le commerce. Dans la Commune de Banyo les cultures diffèrent d'un groupe ethnique à un autre. Les groupes ethniques présents dans la Commune sont : les Mambila les Wawa, Bouté, les Tikar, les Foulbés et les Haoussas. Que ce soit leur mariage, la circoncision ou les instruments et pratiques de danse il y'a une distinction d'un groupe ethnique à l'autre. Toutefois on peut noter que pour tous les groupes ethniques, le mariage est négocié entre les parents qui annoncent à leurs enfants le projet de mariage pour eux.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Dans le cadre de la décentralisation et son application effective sur le terrain, des compétences particulières et des moyens appropriés dans divers domaines de développement social ont été

transférées par l'Etat aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) aux travers de nombreux textes et lois tels que La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation, Le décret n°2010/0239/PM du 26 février 2010, Le décret N°2010/0246/PM, Décret n°095/013 du 07 février 1995. A ce titre, l'on peut citer entre autres :

En matière d'éducation

- La création conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- Le recrutement et la prise en charge du personnel d'appui desdites écoles ;
- La participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

En matière de santé, il s'agit de la construction, de l'équipement et la gestion des Centres de Santé Intégrés (CSI). Les Maires assurant la présidence des comités de gestion des hôpitaux de district et des CMA.

En matière d'alphabétisation

- L'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration régionale ;
- La participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs.

En matière de formation technique et professionnel

- L'élaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- L'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- La participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

Par ailleurs, des modalités d'exercice de ces compétences ont été fixées permettant aux collectivités d'alimenter en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat.

En matière de développement local

- La Commune a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants. Elle peut en plus de ses moyens propres, solliciter le concours des populations conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

- les comités de gestion des formations sanitaires sont chargées de Participer à la

détermination des besoins des CSI ; Elaborer le budget du CSI avec le Chef de la formation sanitaire ; Assurer et contrôler la gestion des ressources financières, matérielles, humaines et des médicaments du CSI ; Participer aux Assemblées Générales au niveau du district de santé ; Organiser les réunions de l'Assemblée Générale ; Rendre compte à l'AG.

- Les Communes assurent la maîtrise d'ouvrage et la gestion des points d'eau (puits et forages).

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Dans cette partie, il est question de présenter les données collectées auprès de la Commune dans le secteur d'approvisionnement en eau potable, santé, éducation et certains services communaux tout en procédant à une analyse comparative avec les données collectées dans les administrations, notamment le Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE), le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) , le Ministère des Enseignements Secondaires (MINSEC) ,et le Ministère de la Santé(MINSANTÉ).

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2. 1: Etat des lieux des points d'eau dans la Commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	Commune	DD MINEE	Commune	DD MINEE	Commune	DD MINEE	Commune	DD MINEE
Puits avec pompe à motricité humaine	60	13	15	8	15	1	15	1
Puits avec pompe électrique	1	2	1	2	1	2	1	2
Forages avec pompe à motricité humaine	73	84	23	65	23	16	23	16
Forage avec pompe électrique	0	2	0	2	0	2	0	2
Borne-fontaine	76	50	40	11	36	5	36	5
Source	2	5	0	3	2	3	0	3
Réseau d'adduction d'eau communal	4	1	3	1	3	1	1	1

Source : Enquête CCAP2, BANYO 2022

De ce tableau, il ressort que la Commune de Banyo dispose de 60 puits avec pompe à motricité humaine dont 15 sont fonctionnels, tous disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel. Par contre la DDMINEE déclare 13 puits du même type disponible dont 08 sont

fonctionnels et seulement 01 dispose d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel. En plus la Commune déclare l'existence de 73 forages avec pompe à motricité humaine construits avec seulement 23 fonctionnels et tous disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnels. Le MINEE par contre dénombre 84 forages avec pompe à motricité humaine dont 65 sont fonctionnels, seulement 16 disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnels. Toutefois, la Commune déclare 76 bornes-f6ntaontaines dont 40 sont fonctionnelles, 36 dotées d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ; le MINEE par contre dénombre 50 bornes fontaines avec seulement 11 fonctionnelles et 05 disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel. Force est de constater qu'il y'a un écart entre les données de la Commune et celles de la délégation départementale du MINEE pour le Mayo Banyo d'où la nécessité que les deux services travaillent en collaboration pour l'harmonisation des chiffres.

II.3.2 Secteur santé

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la Commune

Type de formation sanitaire	**Nombre de formation sanitaire de ce type**	**Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type**	**Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels**	**Accompagnement de la Commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type**	**Nature de l'accompagnement (Oui/Non)**				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	12	12	9	OUI	Non	Non	Non	Oui	Oui
Centre Médical d'Arrondissement	1	1	1	OUI	Non	Non	Non	Oui	Non
Hôpital de district	1	1	1	OUI	Non	Non	Non	Oui	Non
Hôpital régional	0	0	0	///					
Hôpital de reference	0	0	0	///					
Formation sanitaire privée	3	3	1	///					
Autres (à préciser)	0	0	0	///					

Source : Enquête CCAP2, BANYO 2022

Il ressort du tableau 2.2 que la Commune de Banyo dispose de 12 centres de santé/centre de santé intégrée fonctionnels dont 09 disposent d'un COSA ou COGES fonctionnel, 01

CMA ,01 hôpital de district tous fonctionnels et disposant d'un COSA ou COGES fonctionnel, 03 formations sanitaires privées. Excepté la formation sanitaire privée, toutes ces formations sanitaires reçoivent l'accompagnement de la Commune dans son entretien et sa gestion. Cependant la nature de cet accompagnement est exclusivement logistique.

II.3.3 Secteur de l'éducation

Tableau 2. 2 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la Commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	12	9	0	3	9
	Privé laïc	///	3	0	3	///
	Privé confessionnel	///	1	0	1	///
	Ecole de parents	///	7	0	0	///
Primaire	Public	102	102	28	74	2
	Privé laïc	///	5	0	5	///
	Privé confessionnel	///	1	0	1	///
	Ecole de parents	///	28	0	0	///
Secondaire	Public	10	10	0	7	10
	Privé laïc	///	1	0	1	///
	Privé confessionnel	///	0	0	0	///
	Ecole de parents					

Source : Enquête CCAP2, BANYO 2022

Les données collectées auprès de l'inspection d'éducation de base de Banyo présente l'état des lieux des services de l'éducation au niveau maternel et primaire. Pour ce qui concerne le cycle maternel, il convient de noter que la Commune dispose de 9 écoles maternelles public alors que la carte scolaire en prévoit 12 écoles. Dans le cycle primaire, la Commune dispose de 102 écoles primaires telles que prévu par la carte scolaire. Force est de constater que sur les 102 écoles primaires de la Commune, 28 ne sont pas opérationnelles, seulement 2 disposent d'une APEE fonctionnelle.

S'agissant de l'état des lieux d'enseignement au secondaire, les données de la Délégation

Départementale du MINSEC du Mayo Banyo, font mention de 10 établissements secondaires tels que prévue par la carte scolaire.

II.3.4 Secteur des services communaux

Tableau 2. 3: Inventaire des services communaux

Nature du service	**Disponibilité du service (Oui/Non)**	**Délai en jours pour l'obtention du service**
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	///
Délivrance des documents d'urbanisme	Oui	///
Aménagement des voiries	Oui	///
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	3
Légalisation des documents	Oui	///
Authentification des documents	Oui	///
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Oui	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser) _____	Oui	

Source : Enquête CCAP2,BANYO 2022

Les données du tableau 2.4 indiquent que la Commune de Banyo dispose presque tous les services à l'exception de service de transport public. De tous les services disponibles tels que présentés dans le tableau il n'y a que le service de la Gestion des déchets / Assainissement qui dispose d'un délai et se chiffrent à 3 jours. La non déclaration du délai le service d'établissement d'actes d'état civil s'explique par le fait qu'il existe trois types d'actes que sont l'acte de naissance, l'acte de mariage et l'acte de décès dont les délais ne sont pas définis car dépendant de la disponibilité des registres pour ce qui est des actes de naissance, de l'effectif et compétences du personnel.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Le présent chapitre met en exergue les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Il est divisé en cinq (05) grandes parties : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, le service de santé, le service de l'éducation, et la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

Les ménages enquêtés sont constitués des chefs des ménages et d'autres répondants ayant un lien direct ou non avec le chef de ménage. Toutefois, en cas d'absence de ce dernier, le questionnaire pouvait être adressé à son (sa) conjoint(e) ou à tout autre répondant vivant dans le ménage et capable de fournir les informations sollicitées. Le tableau 3.1 présente la répartition en pourcentage des répondants selon le lien de parenté avec le chef de ménage.

Tableau 3. 1: Répartition (%) dans la Commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage						
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Total
Strate de résidence	Urbaine	52,20	30,30	10,10	0,0	6,20	1,10	100,0
	Rurale	47,00	28,20	7,20	2,20	12,20	3,3	100,0
	Total	49,60	29,20	8,60	1,10	9,20	2,2	100,0

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

La structure globale de la répartition de la population enquêtée selon le lien avec le chef des ménages dans la Commune de Banyo indique que la plupart des personnes enquêtées sont chef de ménage ou conjoint (e) du chef de ménage. En effet, sur l'ensemble des personnes enquêtées dans la Commune, la part des personnes chef de ménage est de 49,60% et celle des personnes ayant un lien de conjoint (e) du chef de ménage est de 29,20%. Suivant le milieu de résidence, on note que 52,20% des personnes enquêtées en zone urbaine sont chef des ménages, 30,30% sont conjoints (es) du chef de ménages et en zone rurale 47% sont chef de ménage et 28,20% sont conjoints (es) du chef des ménages. Cependant, des personnes n'ayant aucun lien de parenté avec le Chef de ménage ont été les moins enquêtés et ceci pourrait justifier la fiabilité de données collectées. Le tableau suivant présente la répartition des enquêtés par âge en fonction du milieu de résidence et du sexe.

Tableau 3. 2: Répartition (%) dans la Commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquêté								
		Masculin			*Féminin*			*Total*		
		Strate de résidence			*Strate de résidence*			*Strate de résidence*		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	4,20	4,00	4,10	13,40	8,80	11,10	8,40	6,10	7,20
	[20 - 35[	31,30	31,70	31,50	48,80	38,80	43,80	39,30	34,80	37,00
	[35 - 50[	35,40	35,60	35,50	19,50	31,30	25,30	28,10	33,70	30,90
	Plus de 50 ans	29,20	28,70	28,90	18,30	21,30	19,8	24,20	25,40	24,80
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Concernant la répartition des répondants en fonction du lieu de résidence et de facteur âge, le tableau 3.2 révèle que dans l'espace rural, il y a 4% des répondants masculins dont l'âge est inférieur ou égal à 20 ans, pour les répondants dont l'âge est compris entre 20 et 35ans représentent 31,30%, ceux qui ont l'âge compris entre 35 et 50 repentent 35,60%, et en fin pour ceux qui ont 50 ans et plus font 28,70 %. Par ailleurs, les répondants de sexe féminin en milieu urbain sont repartis respectivement 13,49% pour ceux âgés de 20 ans ou moins, 48,80% dont l'âge est compris entre 20 et 35 ans, 19,50% pour ceux dont l'âge varie entre 35 et 50 et en fin 18,30% pour ceux qui sont âgés de 50 ans et plus. La description de la population enquêtée a permis de dresser le profil des répondants. Il en ressort que celle-ci se recrute parmi toutes les couches de la société et prend en compte l'âge, le sexe, le milieu de résidence et le statut du répondant sur la conduite du ménage. Les résultats qui vont suivre permettront d'apprécier la perception des ménages par rapport à l'approvisionnement en eau potable.

III.2 Approvisionnement en eau potable

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur hydraulique vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts par les ouvrages d'approvisionnement en eau présents dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des ménages sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l'hydraulique.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la Commune

Il s'agit dans cette sous-section d'apprécier la typologie des points d'approvisionnement en eau potable dans la Commune de Banyo. Le tableau 3.3 ci-dessous révèle que, dans cette

Commune, 30,90 % des ménages situés en zone rurale déclarent que les puits à ciel ouvert et le forage avec pompe à motricité humaine sont disponibles. Parmi les ménages enquêtés en zone urbaine,58% déclarent entre autres que la source d'approvisionnement est la rivière.

Tableau 3. 3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

		Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Puits à ciel ouvert*	*Forages avec pompe à motricité humaine*	*Forage avec pompe électrique*	*Borne-fontaine*	*Source*	*Marre*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Adduction en eau potable (CAMWATER)*	*Rivière*	*Autre*
Strate de résidence	Urbaine	18,00	2,20	39,30	56,70	5,60	1,10	1,10	0,00	10,70	16,90	1,10	0,00
	Rurale	16,60	0,00	30,90	0,60	0,00	0,00	2,80	0,00	0,00	0,00	58,00	2,80
	Total	17,30	1,10	35,10	28,40	2,80	0,60	1,90	0,00	5,30	8,40	29,80	1,40

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Toutefois, ce tableau révèle que, dans cette Commune, des ménages situés en zone rurale déclarent la disponibilité des différents points d'eau. En effet, près de 30,90 % des répondants déclarent la disponibilité des puits à ciel ouvert, 16,60% pour le puits avec pompe à motricité humaine, 58 % disent que c'est la rivière qui est disponible. Toutefois en zone urbain, 18% des ménages affirment la disponibilité des puits à motricité humaine, 39,30% des puits à ciel ouvert, 56,70% des forages avec pompe à motricité humaines, 10,70% réseau d'adduction d'eau et en fin 16,90% d'adduction en eau potable (CAMWATER). Cependant les résultats révèlent que les points d'eau de qualité demeurent une ressource rare au niveau des ménages de la zone rurale car la plus grande partie des ménages se dirigent dans les forages avec pompe à motricité humaine. Contrairement aux ménages situés dans l'espace rural, les ménages urbains ont la chance d'avoir des points d'eau de qualités même si leur disponibilité totale reste encore un souci.

Tableau 3. 4: Utilisation d'une source d'eau publique

		Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	*Principale source d'approvisionnement en eau*								
			Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Forage avec pompe électrique*	*Forages avec pompe à motricité humaine*	*Source*	*Rivière*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Borne-fontaine*	*Total*
Strate de résidence	Urbaine	69,10	22,80	1,60	3,30	63,40	0,80	1,60	4,90	1,60	100,0
	Rurale	84,50	32,70	0,00	0,00	0,00	2,00	65,40	0,00	0,00	100,0
	Total	76,90	28,30	0,70	1,40	28,30	1,40	37,00	2,20	0,70	100,0

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

À la lecture du tableau, il ressort que 69,10% les des ménages déclarent utiliser une source publique comme principale source d'approvisionnement en eau dans la zone urbaine**.** En milieu rural le tableau nous révèle aussi que 84,50%% de ménages utilisent une source d'eau publique. Parmi les ménages du milieu urbain 63,40% disent qu'ils utilisent le forage avec pompe à motricité humaine. De même dans la zone rurale, cette proportion est de 65,40%. Cependant ces chiffres montrent qu'en milieu rural les ménages s'approvisionnent dans les rivières. Ce sont justement des points d'eau non conventionnels qui sont pour la plupart non aménagées, et constituent un potentiel danger pour la santé des ménages. Des efforts supplémentaires seraient donc à envisager pour assurer aux ménages de la Commune l'accès à une eau potable.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la Commune

Cette partie du rapport se focalise sur l'analyse de l'accès aux points d'eau, la disponibilité et l'utilisation des points d'eau dans la Commune. Le tableau 3.5 décrit brièvement la disponibilité au cours de l'année et l'utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.

Tableau 3. 5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	*Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée*	*Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée*								
				Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Forage avec pompe électrique*	*Forages avec pompe à motricité humaine*	*Source*	*Rivière*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Borne-fontaine*	*Total*
Strate de résidence	Urbaine	45,50	33,7	23,30	1,70	5,00	60,00	0,00	3,30	5,00	1,70	100,0
	Rurale	66,9	72,90	22,00	0,00	0,00	0,00	2,30	75,80	0,00	0,00	100,0
	Total	56,30	53,50	22,40	0,50	1,60	18,80	1,60	53,10	1,60	0,50	100,0

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

En zone urbaine, la principale source d'approvisionnement en eau étant le forage avec pompe

à motricité humaine, 45,50% de ménages déclarent y avoir accès à tout moment de la journée et pendant toute l'année, 33,70% de ménage déclarent avoir un accès tout au long de la journée, 60% accèdent au forage avec pompe à motricité humaine. Le tableau révèle aussi qu'en milieu rural, 66,9% des ménages déclarent que le point utilisé est disponible toute l'année, 72,90% disent qu'ils ont accès à cette eau tout au long de la journée. Toutefois, plus de la moitié de ménage c'est à dire 75,80% disent que l'accessibilité reste sans contrainte au niveau de rivières. La disponibilité en eau est aujourd'hui une préoccupation mondiale. D'où la nécessité d'optimiser l'existant en vue de faire face aux besoins des ménages.

Tableau 3. 6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	*Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau*			
			Une fois	*Deux fois*	*Trois fois*	*Total*
Strate de résidence	Urbaine	54,00	14,30	79,40	6,30	100,0
	Rurale	0,00	4,80	81,00	14,30	100,0
	Total	40,5	11,90	79,80	8,30	100,0

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Il ressort de ce tableau qu'en milieu urbain, 54% des ménages affirment que la disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau. En effet, l'existant couvre les besoins exprimés. Cette portion de ménage déclare toutefois que la principale source d'approvisionnement est disponible et satisfaite leurs besoins en eau potable. Parmi ceux-ci, 14,30% affirment se rendre au point d'eau disponible une fois par jour, tandis que 79,40% y vont deux fois par jour pour satisfaire leurs besoins en eau. De même en milieu rural l'on constate que la disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau ne correspond pas à leur besoin. Pour cela, 81% des enquêtés déclarent qu'ils s'approvisionnent au moins deux fois et 14% disent qu'ils accèdent seulement trois fois. Les effets dévastateurs du changement climatique, de la pollution des réserves en eau et de l'augmentation de la demande en eau due au boom démographique observé dans la Commune de Banyo invite à intensifier des actions de sensibilisation sur l'utilisation de l'eau et à initier un plaidoyer pour que les techniques de potabilisation d'eau soient vulgarisées auprès des ménages. Cela réduirait l'effet des pénuries et favoriserait le vivre ensemble harmonieux surtout que l'eau est aujourd'hui un enjeu pour la satisfaction des besoins vitaux de l'humanité mais aussi pour la stabilité des sociétés.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la Commune

Tout point d'eau devrait avoir un dispositif d'entretien et de maintenance afin de pérenniser ce point d'eau, car des pannes peuvent très vite arriver et pourraient empêcher aux ménages de bénéficier de cette offre de service public. Le tableau suivant présente la proportion des ménages dont le principal point d'eau a été en panne et le temps mis pour qu'il soit réparé au cours des 06 derniers mois.

Tableau 3. 7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

		Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	*Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau*					
			Moins d'une semaine	*Entre une semaine et un mois*	*Entre un mois exclu et trois mois*	*Plus de trois mois*	*Pas encore*	*Total*
Strate de résidence	Urbaine	44,70	10,90	56,40	14,50	14,50	3,60	100,0
	Rurale	19,00	0,00	93,10	6,90	0,00	0,00	100,0
	Total	30,40	7,10	69,00	11,90	9,50	2,40	100,0

Source : Enquête CCAP2,Banyo 2022

De ce tableau, on peut apercevoir que 44,70% des ménages dans le milieu urbain déclarent que leur point d'eau principale est tombé en panne au cours des 6 derniers mois. Pour ceux-là 10,90% déclarent que ce point d'eau a été réparé à moins d'une semaine, 56,40% entre une semaine et un mois, 14,50% pour plus de trois mois. Pour ceux du milieu rural, 19% des ménages affirment que ce problème de panne est survenu, 93,10% disent que la réparation est intervenue entre une semaine et un mois, 6,9% ménages disent plutôt que leur problème est résolu entre un mois et trois mois. Compte tenu du fait que l'existant ne parvient pas à toujours couvrir les besoins exprimés par les ménages, le temps mis pour remparer ce point, serait relativement long. C'est la raison pour laquelle il faudrait prendre des mesures en vue de renforcer les capacités des agents réparateurs pour que les points d'eau tombés en panne soient rapidement remis en services.

Tableau 3. 8: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

		Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
		Commune	*Etat*	*Une élite*	*Le comité de gestion du point d'eau*	*Chef de village/quartier*	*CAMWATER / CDE*	*Autres partenaires*
Strate de résidence	Urbaine	15,40	2,40	10,60	15,40	17,10	4,10	8,90
	Rurale	13,70	0,00	7,80	4,60	17,60	0,00	0,00
	Total	14,50	1,10	9,10	9,40	17,40	1,80	4,00

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Le tableau 3.8 présente la typologie des acteurs qui interviennent dans la remise en service du principal type de point d'eau en cas de panne. Il ressort que dans l'ensemble, des ménages situés en zone rural connaissent les acteurs impliqués dans la gestion et l'entretien des principaux points d'eau dans la Commune de Banyo, de même que ceux du milieu urbain. Pour la plupart des enquêtés, la remise en service de ces points dépend du type de point d'eau. Lorsqu'on rentre dans les spécificités, il ressort qu'en milieu rural, 13,70% des ménages pensent que l'entretien et la gestion se fait par la Commune, 17,60% pensent que c'est le chef du village/quartier et 7,80% par une élite. Pour le milieu urbain, 15,40% évoquent que c'est à la Commune que revienne cette charge, 10,60% pensent c'est l'élite et en fin 17,10% déclarent que c'est le chef du village/ quartier. Ce résultat implique qu'une sensibilisation doit être faite en milieu urbain pour informer les populations du mécanisme d'entretien et de gestion des principaux points d'eau. Cette gestion communautaire se manifeste par des cotisations spontanées lorsque le point d'eau viendrait à avoir un dysfonctionnement. Ceci pourrait donc traduire une situation selon laquelle, il n'existerait quasiment pas de comités de gestion de points d'eau en milieu urbain tout comme en milieu rural.

Tableau 3. 9: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

		Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
		COGES	*Commune*	*CAMWATER*	*Communauté*	*Autres*
Strate de residence	Urbaine	58,50	3,30	5,70	53,70	8,90
	Rurale	2,00	12,40	0,00	81,70	17,00
	Total	27,20	8,30	2,50	69,20	13,40

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Les acteurs en charge de la gestion, l'entretien et la maintenance des types de point d'eau sont généralement organisés en comité appelé comité de gestion ou COGES. Ainsi, en milieu urbain 58% des ménages disent que c'est le COGES qui intervient

dans la gestion, la maintenance et la réparation, 53,7% affirment que c'est la communauté. En zone rurale, 87,70% des ménages déclarent que c'est la communauté. Le grand constat qui se dégage dans cette analyse est que c'est la communauté elle-même qui en est le principal intervenant dans la gestion, l'entretien et la réparation des points d'eau tombés en panne. Cependant il y'a une faible implication de la Commune et des élites.

Tableau 3. 10: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

		Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	*Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES*	*Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES*	*Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES*						
					Jour	*Semaine*	*Mois*	*Trimestre*	*Semestre*	*Année*	*Total*
Strate de residence	Urbaine	22,80	25692,9	32,10	28,60	14,30	32,10	3,60	7,10	14,30	100,0
	Rurale	1,30	30000,0	50,00	0,0	0,00	100,00	0,0	0,00	0,00	100,0
	Total	10,90	25980,0	33,30	26,7	13,30	36,70	3,30	6,70	13,30	100,0

Source: Enquête CCAP2, Banyo 2022

Pour ce qui est de la contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES, 22,80% des ménages situés dans la zone urbaine contribuent financièrement au fonctionnement du COGES avec une somme moyenne de 25692,90F dont 32,10% trouvent élevé cette somme. Pour la répartition des ménages selon la fréquence de leur contribution, en moyenne 28,6% contribuent par jour, 32,10% par mois. En revanche pour le milieu rural seulement 1,3% des ménages contribuent sur une fréquence mensuelle de 30000F, dont 50% pensent que cette somme est très élevée. Cependant, tous contribuent mensuellement pour le fonctionnement du CGES.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la Commune

Dans cette partie, il sera question de faire une caractérisation des points d'eau de la Commune de Banyo selon les déclarations des ménages. Le tableau 3.11 ci-dessous présente l'accessibilité à la principale source publique d'approvisionnement en eau et l'appréciation du service rendu par celle-ci.

Ce tableau révèle aussi des disparités dans l'appréciation en fonction du milieu de résidence. En milieu urbain, les ménages parcourent en moyenne 447m à pieds pour arriver à la source d'approvisionnement, mettent en moyenne 7,7mn pour arriver au point d'eau, attendent pendant 12mn et rencontrent en moyenne 12 personnes. Pour apprécier la qualité de service : 32,50% trouvent le service rendu est très bon, 24,40% jugent bon, 17,10% estiment que le

service rendu est passable et en fin pour 12,20% le service est très mauvais.

Tableau 3. 11: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

		Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	*Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau*	*moyen (en minutes) d'attente au point d'eau*	*Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau*	*Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau*					
						Très bon	*Bon*	*Passable*	*Mauvais*	*Très mauvais*	*Total*
Strate de residence	Urbaine	447,0	7,70	12,00	11,70	32,50	24,40	17,10	13,80	12,20	100,0
	Rurale	1204,90	8,60	6,80	8,30	13,7	29,40	9,80	7,80	39,20	100,0
	Total	867,10	8,20	9,10	9,80	22,1	27,20	13,00	10,50	27,20	100,0

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Alors qu'en milieu rural, Les enquêtés déclarent qu'ils parcourent en moyenne 1204,90m à pieds, mettent environ 8,60mn et rencontrent habituellement 8 personnes. Pour cela, 13,7% ménages trouvent que le service est très bien, 29,4% estiment bon, 9,8% trouvent cela passable, 7,80% estiment que le service est mauvais et en fin 39,20% très mauvais. Les inquiétudes sur l'état des ressources en eau semblent installées durablement en milieu rural. Cette situation pourrait justifier le recours aux sources d'eau impropres à la consommation humaine et les exposer à de nombreuses maladies. La figure ci-dessous présente la proportion des ménages de la Commune de Banyo selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Figure 3. 1: Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

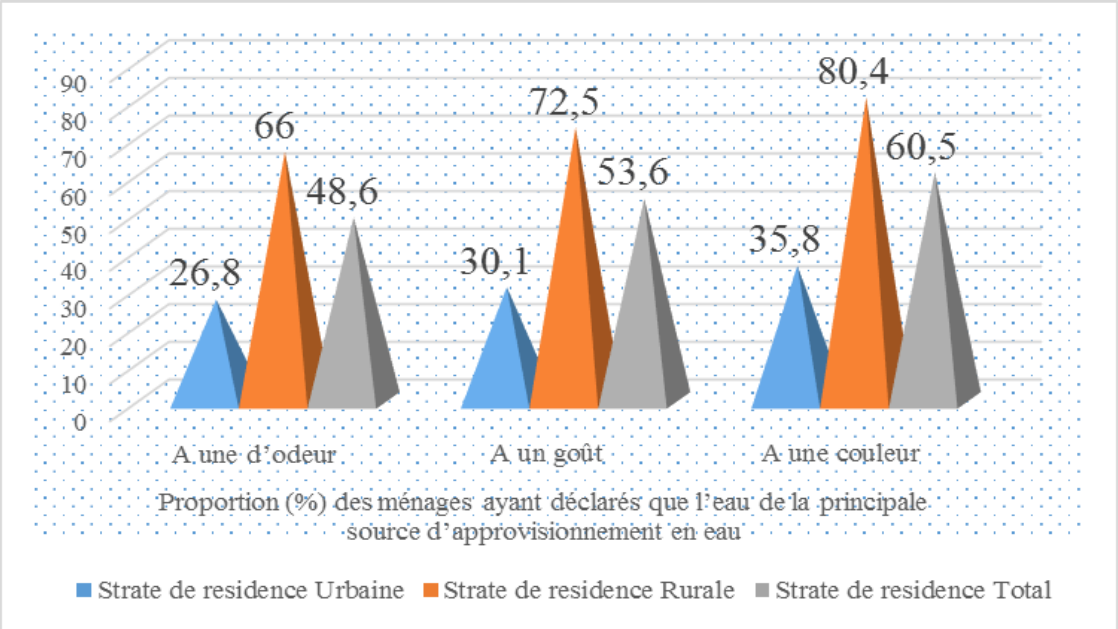

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Il ressort de cette figure que 26,80% des ménages en milieu urbain trouvent que la principale source d'approvisionnement en eau à une d'odeur, 30,10% qu'elle à un goût, et 35,80% estiment qu'elle à une couleur. Toutefois, en milieu rural, 66% des ménages pensent que cette eau à une odeur, 72,50% disent qu'elle à un gout et en fin 80,40% déclarent que cette eau à une couleur. On pourrait dire qu'au regard de ces chiffres, les ménages de l'espace urbain consomment une eau de qualité et n'éprouvent pas trop de difficultés pour trouver une eau de qualité. Le constat qui se dégage de cette analyse est que la plupart des ménages de deux milieux déclarent que leurs différentes sources d'approvisionnement en eau auraient soit une couleur, soit un goût, soit une odeur. D'où l'importance de former les ménages sur la potabilisation de l'eau. Un effort supplémentaire resterait encore à faire pour mettre les différents ménages dans des bonnes conditions d'accessibilité à l'eau potable.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la Commune

Cette partie porte sur l'analyse de la satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la Commune de Banyo. Le tableau 3.12 ci-dessous présente le besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et la satisfaction de ce besoin.

Tableau 3. 12: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

		Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	*Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :*								*Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait*
			Maire (Commune)	*Etat (Sectoriels)*	*Une élite*	*Le comité de gestion du point d'eau*	*Chef de village/quartier*	*Autorités administratives*	*CAMWATER / CDE*	*Autres partenaires*	
Strate de residence	Urbaine	15,17	77,78	11,11	22,22	3,70	14,81	59,26	11,11	11,11	14,81
	Rurale	28,73	44,23	15,38	38,46	7,69	7,69	78,85	0,00	0,00	0,00
	Total	22,01	55,70	13,92	32,91	6,33	10,13	72,15	3,80	3,80	5,06

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Le tableau ci-dessus montre que les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois dans la Commune de Banyo représentent 15,17% en milieu urbain. Parmi ceux qui ont exprimé leur besoin, 77,78% ont

exprimé leur besoin au Maire, 22,22% à une élite et 59,26% à une autorité administrative. En zone rural 38,46% de ménages auraient exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en matière d'approvisionnement en eau au Maire, 15,38% ont exprimé leur besoin à une élite, 78,88% à une autorité administrative. Toutefois, 28,70% des ménages en zone rurale ayant exprimé un besoin, 44,23% se sont adressés au Maire, 38,46% à une élite et 78,80% au chef de village. Cependant, en milieu urbain il y'a que 14,81% des ménages qui trouvent satisfaction de leur besoin en eau. Il serait judicieux que l'exécutif communal fasse un peu d'effort pour améliorer les conditions de vie des ménages dans ce secteur hydraulique.

Tableau 3. 13: Répartition dans la Commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

		Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau	
			Moins d'un mois	Total
Strate de résidence	Urbaine	0,10	100,0	100,0
	Total	0,10	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Il ressort de ce tableau que les ménages en milieu urbain déclarent qu'ils mettent moins d'un mois avant d'obtenir une réponse favorable après l'expression de besoin en eau potable. Ainsi donc le temps mis pour le délai de satisfaction de besoin reste un élément déclencheur d'une bonne prise de décision.

Tableau 3. 14: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

		Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
			Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autres à préciser
Strate de residence	Urbaine	49,44	18,18	29,55	72,73	14,77	27,27	9,09	0,00
	Rurale	58,56	3,77	33,96	69,81	27,36	23,58	9,43	0,00
	Total	54,04	10,31	31,96	71,13	21,65	25,26	9,28	0,00

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Par rapport au service global d'approvisionnement en eau dans la Commune de Banyo, 49,40% des ménages enquêtés en milieu urbain déclarent être insatisfaits de l'approvisionnement. Ainsi 58,56% dans la zone rurale affirment qu'ils ne sont pas satisfaits. De ce taux, 69,81% avancent la raison de l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau, 27,36% déplorent la mauvaise qualité de l'eau et 23,58% avancent comme raison le défaut/lenteur de maintenance en cas de panne. 27,30% évoquent comme raison de non

satisfaction le défaut/lenteur de maintenance en cas de panne, tandis que 14,77% n'apprécient pas la gestion du point d'eau. En fin, 9,10% ont déclaré le Coût élevé de l'approvisionnement en eau comme leur raison de non satisfaction.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Au Cameroun, selon le rapport d'évaluation de la Banque Africaine de Développement (BAD) en mai 2010, le taux moyen d'accès à l'eau potable est de 45% en milieu rural contre 77% en milieu urbain. La population ayant accès aux services d'assainissement adéquat est estimée à 13,5% en milieu rural et 17% en zone urbaine. Le Cameroun est donc loin d'atteindre les ODM dans ce domaine comme le prévoit le document de stratégies. Pour y faire face, le gouvernement grâce aux transferts des compétences aux CTD, accompagne aujourd'hui les Communes avec des appuis financiers et techniques pour permettre à sa population locale d'accéder aux points d'eau de qualités. Cependant, les ménages de la Commune de Banyo ont signifié leur intérêt de prendre part activement au développement dans le secteur hydraulique de leur localité. Le tableau suivant présente les actions que les ménages se sont engagés à entreprendre dans la Commune pour améliorer les services rendus dans l'approvisionnement en potable.

Tableau 3. 15: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
		Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autre(s) attente(s) à préciser
		Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	Redynamisation/ mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l…	
Strate de résidence	Urbaine	50,56	11,80	24,16	6,18	14,61	5,62	1,12	2,25	20,22	30,34	24,16
	Rurale	44,75	8,29	38,12	2,21	27,62	11,60	3,31	7,18	53,04	63,54	14,92
	Total	47,63	10,03	31,20	4,18	21,17	8,64	2,23	4,74	36,77	47,08	19,50

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Au regard de ce tableau, 44,75% de ménages en milieu rural ont pris pris l'engagement de contribuer pour la construction d'un point d'eau supplémentaire, 8,29% pour la donation du site de construction d'un point d'eau, 38,12% pour un plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..), 27,62% pour une contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et de maintenance du point d'eau ,63,54% pour la participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau. Il convient de noter qu'une partie de membre des ménages disent vouloir participer à d'autres action ; par exemple, 2,21% pour la redynamisation/mise en place du COGES, 3,31% suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES.

Par contre dans l'espace urbain, par rapport à l'ajout d'un point d'eau supplémentaire, 50,56% des enquêtés optent pour la contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire, 20,22% pour l'amélioration de la gestion des points d'eau, 24,16% pour le plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..).En ce qui concerne l'amélioration de la gestion des points d'eau, 14,60% de ménages se sont engagés pour une contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau, 30,30% pour une participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité.

III.3 Services de santé

Cette section du rapport nous renseigne sur la perception des ménages enquêtés dans le domaine de la santé, notamment l'utilisation des formations sanitaires dans la Commune, la caractérisation des petits matériels utilisés dans les formations sanitaires, le financement des soins dans les formations sanitaires, appréciation des services rendus dans les formations sanitaires, les actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé.

Les points de vue des populations seront présentés sur ces différents aspects. Cette présentation sera assortie d'une synthèse de la perception des populations sur les services de santé dans la Commune et des suggestions des axes d'amélioration de ces services.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la Commune

La carte sanitaire de la Commune de Banyo présente plusieurs types de formations sanitaires. La figure 3.2 présente la répartition en pourcentage des ménages selon le type formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge.

Figure 3. 2: Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

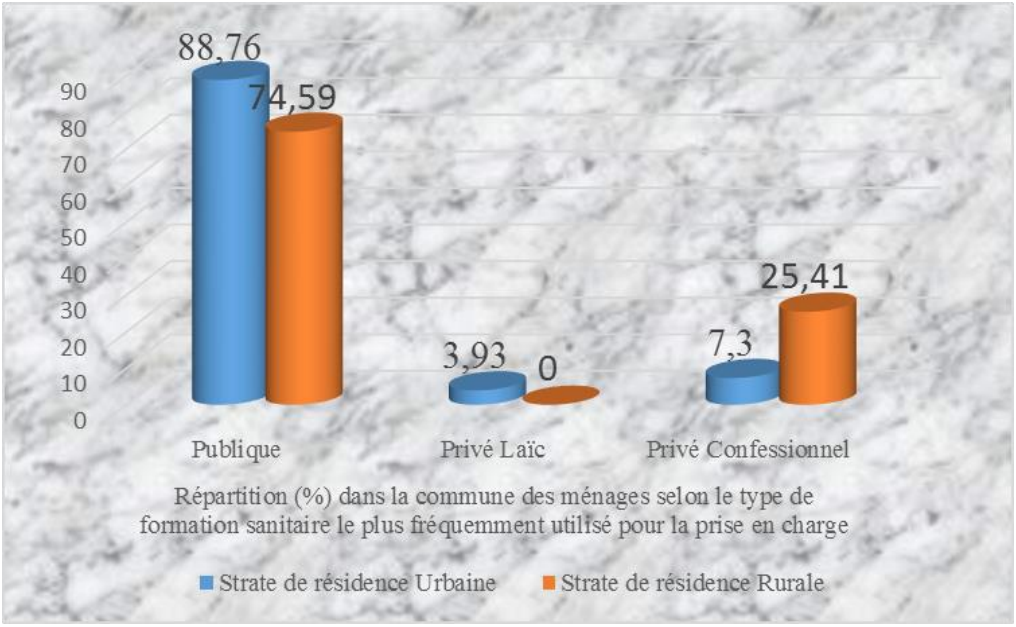

Dans la Commune de Banyo la plupart de ménages déclarent qu'ils fréquentent beaucoup plus les formations sanitaires publiques. Mais 3,93% de ménages en zone urbain fréquentent parfois les formations sanitaires privées, 7,30% pour les formations sanitaires privées confessionnelles. Ce constat général couvre une réalité plus subtile. En effet, la figure ci-dessus révèle qu'en milieu urbain 88,76 des ménages ont recours aux hôpitaux publics. Pour ce qui est des ménages résidants dans l'espace rural, alors 74,59% se soignent également dans les formations sanitaires publiques. L'action des formations sanitaires privées aux côtés des formations sanitaires publiques reste aussi louable car elles aident à couvrir le besoin des ménages en soins de santé et renforce le partenariat public privé. Toutefois, selon une étude de l'Institut National des Statistiques du Cameroun, le taux de pauvreté en 2014 est de 37,5% en milieu rural. Les pauvres au Cameroun vivent principalement en milieu rural, soit 90,4% du total de la population pauvre et éprouvent des difficultés à se faire soigner dans un hôpital. La perception des services offerts par les FOSA publiques et le coût élevé des soins pousseraient certains ménages à se soigner chez d'autres praticiens dont la technicité peut être douteuse. C'est le lieu de structurer un plaidoyer auprès des autorités sanitaires pour l'humanisation des soins au Cameroun et d'améliorer le plateau technique dans les hôpitaux. Aussi, est-il conseillé de sensibiliser les populations.

Tableau 3. 16 : Proportion (%) des ménages dans la Commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé.

Milieu de résidence		Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
		Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	35,00	10,00	45,00	55,00	35,00	10,00	25,00
	Rurale	10,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93,48
	Total	18,18	3,03	13,64	16,67	10,61	3,03	72,73

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Au vu du tableau3.16, en milieu rural la raison la plus importante qui amène les ménages à préférer la formation sanitaire privé est la proximité entre la formation sanitaire et ces ménages car seulement 10,87% des ménages avancent comme argument la distance. Par contre dans la zone urbaine, 35% évoquent la distance, 10% pour des raisons des couts, 45% pour l'accceuil, 55% se prononcent en faveur de la qualité des soins. 35% pour la raison de disponibilité du personne et l,10% pour la disponibilité des médicaments.

Figure 3. 3: Répartition (%) dans la Commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

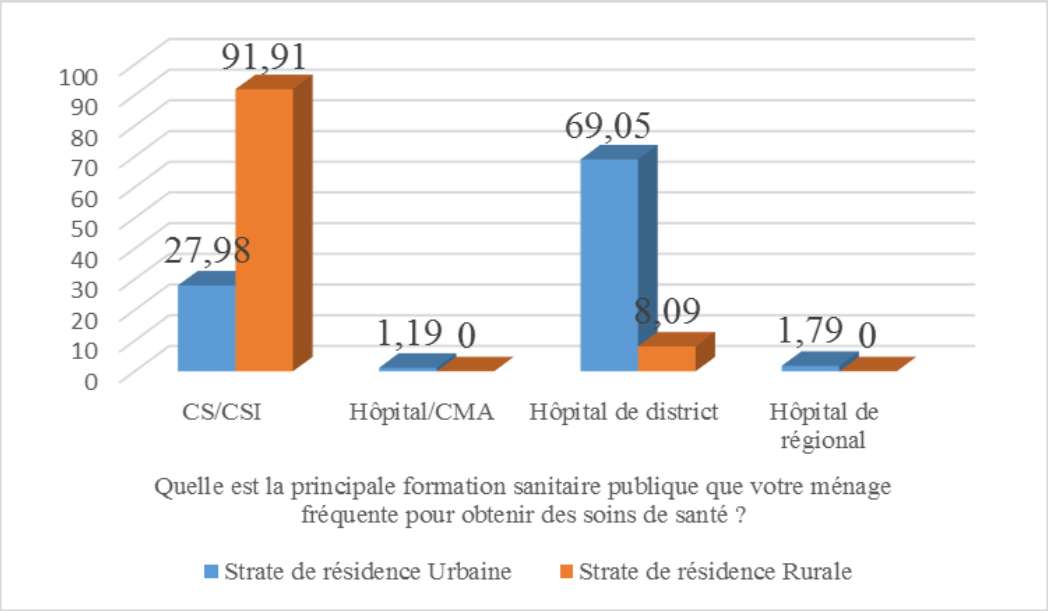

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Il ressort dans l'analyse de cette figure que 69,05% des ménages de la zone urbaine fréquentent l'hôpital de district pour obtenir des soins de santé. Par ailleurs, 91,91% des enquêtés du milieu Rural déclarent que leur principale formation sanitaire publique est le CS/CSI. Toutefois, malgré la présence de ce centre dans la Commune d'autres préfèrent se rendre dans l'hôpital de District c'est-à-dire 8,09%.

Tableau 3. 17: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
		Oui	Non	Total		
Strate de résidence	Urbaine	59,52	40,48	100,00	4277,57	43,60
	Rurale	27,94	72,06	100,00	15509,42	90,98
	Total	45,39	54,61	100,00	9302,35	64,79

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

En milieu urbain, 59,52% de ménages déclarent que la principale formation sanitaire fréquentée est la plus proche. Ceci pourrait s'expliquer par l'existence de l'hôpital à 4277,60

mètres à pieds en 43,60mn. En milieu rurale en revanche, ce chiffre est de 72,06 % pour ceux qui disent que leur formation sanitaire n'est pas à proximité de leur ménage. Cela s'explique par l'existence de ce centre à 15509,42m à pieds en mettant en moyenne 90,98mn en milieu rural pour s'y rendre, mais aussi par le fait du faible équipement et d'une certaine indisponibilité/ insuffisance du personnel en milieu rurale. Les ménages du milieu rural parcourent donc plusieurs kilomètres à la recherche des soins de santé ce qui fait une adéquation comme le montre le tableau ci-dessus. En outre, au vu de ces données, les ménages éprouvent d'énormes difficultés pour atteindre la formation sanitaire pour leurs soins. Il serait souhaitable pour les autorités communales de prendre des mesures appropriées pour améliorer ce secteur.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Ce tableau présente la proportion des ménages dans la Commune de Banyo selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 18: Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	*Seringues*	*Alcool*	*Coton*	*Bétadine*	*Thermomètre*	*Tensiomètre*	*Balance*	*Gants*	*Autres*
Urbain	91,67	86,31	100,00	97,62	69,64	49,40	42,86	57,74	61,90	2,98
Rural	91,18	80,88	95,59	90,44	46,32	41,18	37,50	47,79	49,26	0,00
Ensemble	91,45	83,88	98,03	94,41	59,21	45,72	40,46	53,29	56,25	1,64

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Des ménages dans le milieu Urbain dont les membres fréquentent une formation sanitaire publique confirment la disponibilité des petits matériels dans la formation sanitaire. Dans la formation sanitaire de la zone Rurale, la plupart des répondants trouvent que les petits matériels de soins seraient quasiment disponibles au moment de leur passage dans cette formation sanitaire pour l'obtention du soin.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Au sein de la Commune de Banyo, les ménages situés dans la zone rurale payent en moyenne une somme de 825 Fcfa pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquenté pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 19: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence		*Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins*	*Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins*	*Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins*	*Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins*			
					Bon	*Passable*	*Mauvais*	*Total*
Strate de résidence	Urbaine	825,00	54,20	14,30	67,90	19,60	12,50	100,0
	Rurale	766,90	61,80	19,90	64,70	20,60	14,70	100,0
	Total	799,00	57,60	16,80	66,40	20,10	13,50	100,0

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

S'agissant du paiement des soins, 54,70% de ménages trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. 14,30% de ménages déclarent que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquenté pour l'obtention des soins. Toutefois 67,90% des ménages estiment bon l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire fréquentée pour l'obtention des soins, 19,60% trouvent que l'accueil est passage et une minorité soit 12,50% jugent l'accueil du personnel soignant mauvais. De même en milieu rural les ménages déboursent en moyenne 766,90F pour l'obtention des soins dans leur principale formation sanitaire, 61,80% trouvent cette somme élevée, 19,90% disent avoir payé d'autres frais non autorisé, 64,70 trouvent l'accueil bon, 20,60% trouvent l'accueil passable et 14,70% un mauvais accueil. Au regard de ces analyses, les ménagent enquêtés estiment très élevé le montant pour leur prise en charge.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune de Banyo, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune de Banyo.

Le tableau 3.20 révèle un constat selon lequel les médicaments pour les maladies fréquentes sont disponibiles dans les formations sanitaires en milieu urbain. À cet effet, 55,10% des ménages du milieu rural déclarent qu'ils parviennent à avoir les médicaments dans les formations sanitaires et 58,80% estiment que ces médicaments parviennent à résoudre leur problème de santé. De même, 75,60% des ménages de l'espace urbain estiment que les

médicaments sont disponibles et 85,10 % sont ceux qui parviennent à résoudre la plupart des problèmes de leur santé avec ces médicaments adéquats.

Tableau 3. 20: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Strate de résidence	Urbaine	75,6	85,1
	Rurale	55,1	58,8
	Total	66,4	73,4

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Tableau 3. 21: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		*Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles*	*Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins*	*Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :*									
				Eloignement des formations sanitaires	*Mauvaise qualité des services offerts*	*Absentéisme du personnel*	*Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire*	*Monnayage des soins*	*Insuffisance de médicaments*	*Mauvaise qualité des équipements*	*Insuffisance des équipements*	*Coût élevé de l'accès aux soins de santé*	*Autres (à préciser)*
Strate de résidence	Urbaine	75,60	85,10	22,50	47,50	40,00	35,00	25,00	82,50	32,50	65,00	22,50	5,00
	Rurale	55,10	58,80	37,30	15,30	23,70	20,30	10,20	94,90	25,40	81,40	30,50	0,00
	Total	66,40	73,40	31,30	28,30	30,30	26,30	16,20	89,90	28,30	74,70	27,30	2,00

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Ce tableau analyse les données sur les ménages qui ne sont pas satisfaits des services rendus par la principale formation sanitaire.

Selon ces données, en milieu urbain 75,60% des ménages déclarent que les médicaments pour les maladies fréquentes sont disponibles, 85,10% des enquêtés disent que la plupart des problèmes de santé sont résolus dans la fosa, 22,50% déclarent non satisfait pour cause d'éloignement, 47,50% pour la mauvaise qualité des services offerts ,40% à cause de l'absentéisme du personnel, 35% pour la mauvaise qualification du personnel. La proportion de cette population non satisfaite est préoccupante et appelle à des actions concrètes pour accroitre le niveau de satisfaction des ménages.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Il s'agit dans ce tableau de présenter les principaux axes d'engagement citoyen des ménages de la Commune de Banyo. L'insatisfaction des ménages suite au service rendu dans le secteur de la santé se traduit également par un ensemble d'actions que ceux – ci peuvent mettre en œuvre en vue de l'amélioration de ce service.

Tableau 3. 22: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :												
		Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé		
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	L'accueil et la prise en charge des patients	La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	Autre
Strate de residence	Urbaine	37,5	14,9	28	22	8,9	8,3	4,2	17,9	7,1	0,6	3	0,6	42,3
	Rurale	23,5	29,4	47,8	48,5	7,4	3,7	5,1	22,8	8,1	4,4	2,9	0,7	32,4
	Total	31,3	21,4	36,8	33,9	8,2	6,3	4,6	20,1	7,6	2,3	3	0,7	37,8

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Le tableau 3.22 montre les différentes actions que les ménages sont prêts à mettre en œuvre pour l'amélioration des services de santé. En effet, en milieu urbain, 28% sont près à émettre un plaidoyer auprès de la Commune et de l'État pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires, 22% pour un plaidoyer auprès de la Commune et de l'État pour la réhabilitation et l'équipement des formation sanitaires et 17,90% pour un plaidoyer pour l'affectation du personnel .En milieu rural par contre, 29,40% des ménages sont prêts pour un Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires, 47,80% pour un plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires, 48,5% pour plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires. Tout Cela se traduit par l''insuffisance des formations sanitaires et l'insuffisance également des équipements dans les formations sanitaires existantes de la Commune de Banyo. En tout état de cause, il serait souhaitable pour l'exécutif communal de bien prendre en compte les différentes plaidoiries et les avis de la population pour un bien-être de tous.

III.4 Services de l'éducation

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de l'éducation vise à consolider l'implication des ménages dans l'amélioration de la qualité des services offerts dans les établissements maternels, primaires et secondaire présentent dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des ménages sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l'éducation.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la Commune

Cette première partie de la section fait ressort la proportion des ménages enquêtés dont un membre ayant déclaré que son enfant fréquente dans un cycle d'enseignement. Elle nous renseigne aussi sur le nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant l'ordre d'enseignement, la raison de sa préférence, le temps mis par les enfants pour se rendre dans leur établissement à pied, et les caractéristiques de l'établissement du cycle existant dans le village/quartier.

Il ressort dans le tableau 3.23 que les ménages en milieu urbain optent beaucoup plus pour l'ordre d'enseignement public. Dans le cycle maternel 61,54% cycle maternel optent pour l'ordre d'enseignement public. De même dans la zone rurale, les enquêtés préfèrent envoyer leurs progénitures au cycle maternel, primaire et secondaire publique. Toutefois d'autres ménages préfèrent également envoyer leurs enfants fréquentés dans un centre de Formation professionnel public.

Tableau 3. 23: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

oMilieu de résidence	Cycle d'enseignement															
	Maternel				Primaire				Secondaire 1er cycle			Secondaire 2ème cycle		Total		
		Public	Privé Confessionnel	Total	Public	Privé Laïc	Privé Con	Total	Public	Privé Confessionnel	Total	Public	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel
Strate de résidence	Urbaine	61,54	15,38	23,08	100	89,5	1,23	9,2	100	94,34	5,66	100	100	90,2	1,57	8,26
	Rurale	100	0	0	100	100	0	0	100	100	0	100	100	100	0	0
	Total	77,27	9,09	13,64	100	94,8	0,61	4,57	100	95,31	4,69	100	100	94,4	0,9	4,72

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Tableau 3. 24: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence		Raisons de préférence du privé au public		
		Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Strate de résidence	Urbaine	36%	8%	92%
	Total	36%	8%	92%

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

À la lecture de ce tableau, 36% des membres de ménage sollicitent un cycle d'enseignent privé à cause de sa proximité, 8% pour la raison de coût. De tout ce qui précède, il y'a 92% de ménages qui préfèrent un cycle d'enseignement privé grâce à la qualité de l'éducation.

Tableau 3. 25: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage		*existence d'un établissement scolaire public*			*Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier*		
		Strate de résidence					
		Urbaine	*Rurale*	*Total*	Oui	Non	Total
	Maternel	43,82	11,60	27,58	61,95	38,05	100
	Primaire	56,74	45,30	50,97	77,17	22,83	100
	Secondaire	41,01	13,81	27,30	65,09	34,91	100
	Formation professionnelle	37,64	3,87	20,61	53,01	46,99	100
cycle	Total	44,80	18,65	31,62	66,87	33,13	100

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Il ressort de ce tableau qu'en milieu urbain 43,82% de ménages déclarent la disponibilité de l'école maternelle publique, 56,74 pour le primaire publique, 41,01% pour le secondaire et en fin 37,64% pour la formation professionnelle. De plus, dans la zone rurale, 11,60% déclarent disponible le cycle maternel, 45,30% du primaire, 13% du secondaire. Pour tout cycle confondu, plus de la moitié des ménages ont déclaré que ces établissements sont proches du village/quartier.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la Commune

Le constat qui se dégage ici est que pour se rendre à l'établissement, il n y'a pas un temps définis mais les enfants du milieu rural tout comme ceux du milieu urbain se rendent à l'établissement à pieds, ils parcourent en moyenne 74,55m en mettant 1,53 mn, pour le maternel, 342,425m pour 6,61mn au primaire, 592,34m pour 27,47mn pour ce qui concerne le secondaire et en fin 25,33m en 8,90mn pour la formation professionnelle. En milieu rural, ils parcourent en moyenne 28,12m pour 1,06 minute au cycle maternel, 920,20 m en 9,71mn pour l'école primaire, 730,20 en 19,28mn pour le secondaire 1er cycle et en fin 419,63 en 7,51 pour la formation professionnelle. De manière générale, en milieu rural les élevés parcours plus

des distances pour se rendre dans les établissements. La longue distance parcourue pourrait un facteur de sous scolarisation.

Tableau 3.26 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				*Ensemble*	
	Urbain		*Rural*			
	Distance moyenne parcourue	*Temps moyen mis*	*Distance moyenne parcourue*	*Temps moyen mis*	*Distance moyenne parcourue*	*Temps moyen mis*
Maternel	74,55	1,53	28,12	1,06	51,14	1,29
Primaire	342,42	6,61	920,20	9,71	633,73	8,17
Secondaire 1er cycle	592,34	27,47	730,20	19,28	661,84	23,34
Secondaire 2nd cycle	0	0	0	0	0	0
Formation professionnelle	252,33	8,90	419,63	7,51	336,68	8,20

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Cette partie décrit de manière synthétique la pproportion des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement, le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et l'appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle, la proportion dans la Commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence et la proportion des ménages dans la Commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE.

En ce qui concerne les caractéristiques de ces établissements, il n y'a pas des ménages dont les enfants fréquentent une formation professionnelle. Ainsi le tableau ci-dessous fait ressortir les détails sur les autres cycles qui ont une salle de classe par niveau. En milieu rural pour le cycle maternel, 5,06% des ménages déclarent que l'établissement fréquenté est à cycle complet et 5,07% l'établissement à une salle de classe. Pour le primaire en milieu urbain, 41,57% des ménages disent l'établissement fréquenté à un cycle complet, 41,57% que l'établissement

a une salle par niveau de classe. Pour le cycle secondaire, 26,97% des ménages enquêtés déclarent que l'établissement est à cycle complet, 26,96% affirment qu'il dispose une salle de classe par niveau, pour 26,40%, pour la disponibilité de banc pour faire assoir tous les élèves.

Tableau 3. 27 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle disponible		Strate de résidence											
		Urbaine				Rurale				Total			
		a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
	Maternel	5,06	5,07	3,93	2,24	1,66	1,66	0	0	3,34	3,34	1,95	1,11
	Primaire	41,57	41,01	37,64	2,81	25,97	11,04	2,21	0,55	33,70	25,90	19,78	1,67
	Secondaire	26,97	26,96	26,40	0	3,87	3,87	2,21	0	15,32	15,32	14,21	0
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
cycle	Total	18,40	18,26	16,99	1,26	7,87	4,14	1,104	0,13	13,09	11,14	8,98	0,70
Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022													

S'agissant du nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et de l'appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle, il en ressort du tableau 3.27 qu'il il y'a en moyenne 39 élèves au cycle maternel et 57,14% de ménages affirment que les enseignant sont réguliers, 42,86% disent que les enseignants sont moyennement régulier. Pour le primaire, il y'a en moyenne 43 élèves et 52,14% de ménages pensent que l'enseignant est régulier en classe, 43,15% pour ceux qui trouvent l'enseignant moyennement régulier. Au secondaire les ménages déclarent en moyenne 48 élèves par salle et 79,31% de ménages disent que l'enseignant est régulier, 18,97% pensent qu'il est moyennement régulier. Il ressort de ce tableau que plus de la moitié des ménages dans l'ensemble trouvent que les enseignants sont réguliers. La tendance d'effectif dans cette localité est assez appréciable mais il serait préférable pour les responsables sectoriels de veiller à ce que les enseignants soient plus présents et régulier durant toute l'année scolaire pour dispenser les enseignements.

Tableau 3. 28: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle disponible		Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
			Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
	Maternel	39,14	57,14	42,86	0	100
	Primaire	43,28	52,74	43,15	4,11	100
	Secondaire	47,60	79,31	18,97	1,72	100
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0
cycle	Total	44,17	60,09	36,70	3,211	100

Source : Enquête CCAP2,Banyo 2022

Pour ce qui concerne la participation des ménages aux réunions d'APEE, force est de constater que peu de ménage ne participent pas aux réunions de l'APEE pour tous les cycles d'enseignements. Les raisons évoquées pour la plupart c'est une réunion d'information et non d'échange, la non reddition des comptes et le non-respect des horaires. Le tableau 3.28, illustre ce résultat.

Tableau 3. 29: Proportion (%) dans la Commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la Commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE	Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
		Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Primaire	6,41	0,00	0,00	8,70	0,00	95,65
Secondaire	4,74	5,88	0,00	17,65	0,00	94,12
Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2,86	2,44	0,00	12,20	0,00	95,12

Source : Enquête CCAP2,Banyo 2022

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Dans cette section il est question d'analyser l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence, les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école, les types d'acteurs selon le cycle d'enseignement.

Au sujet du coût de l'éducation, tous les ménages ayant des enfants qui fréquentent les différents cycles maternels déclarent avoir payé en moyenne 12892,86 FCFA pour les frais d'inscription,1928,57FCFA pour l'APEE et 3178,57 FCFA pour les autres frais. Parmi ceux ayant d'enfants à la maternel, 50% trouvent que ces frais sont élevés, alors que 50% les trouvent raisonnables. Au niveau du primaire, ils déboursent 1352,05FCFA pour les fraiS d'inscription,1184,25FCFA pour l'APEE et 844,52FCFA pour les autres frais. Plus de la moitié des ménages enquêtés déclarent que les frais exigibles sont élevés, tandis que 40,41% les trouvent raisonnables et seulement 4,11% de ménages trouvent que ces frais sont faibles. Quant au secondaire, les ménages disent qu'ils paient en moyenne 12275FCFA comme frais exigibles, 5075,86FCFA à titre de frais d'APEE et 1993,10FCFA pour les autres frais scolaires. De même, 70,69% des ménages enquêtés ont déclaré que les frais exigibles qu'ils payent sont élevés, alors que 27,59% les trouvent raisonnables. En outre, 2,79% de ménages ayant des enfants qui fréquentent le cycle primaire déclarent avoir payé autre chose en plus des frais exigibles. Cependant il convient de noter que dans cette localité la grande partie des ménages trouvent que les frais de scolarité payés pour leurs enfants sont élevés.

Tableau 3. 30 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence.

Cycle disponible		Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais	Elevé	Raisonnable	Faible	
	Maternel	12892,86	1928,57	3178,57	50	50	0	0,84
	Primaire	1352,05	1184,25	844,52	55,48	40,41	4,11	2,79
	Secondaire	12275	5075,86	1993,10	70,69	27,59	1,72	0,28
	Formation professionnelle	0	0	0.	0	0	0	0
cycle	Total	4999,31	2267,43	1300	59,174	37,61	3,21	0,97

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

En cas d'endommagement des ouvrages, plusieurs acteurs interviennent pour les réfectionner selon

qu'on est au cycle maternel, primaire ou secondaire. Pour le cycle maternel, 3,34% de ménages déclarent que c'est l'APEE qui intervient pour la réfection des ouvrages endommagées, alors que 1,39% affirment que c'est grâce à une élite.

Au cycle primaire, 33,15% déclarent que l'APEE est l'acteur qui s'investit dans la réfection des ouvrages endommagées alors seulement 5,85% disent que c'est le maire qui intervient par fois pour réhabiliter, 6,13% affirment plutôt que ce sont les élites qui ont réfectionné,10,31% disent que c'est une organisation du village tandis que 3,90% disent à la fois que c'est le MINEDUB ,7,80% autres partenaires qui interviennent. Quant au cycle secondaire, 13,37% des ménages déclarent que les réfections des ouvrages endommagées sont assurées par l'APEE. 1,95% disent que c'est plutôt une organisation du village qui s'est investie pour réfectionner, 1,67% affirment à la fois que c'est le MINESEC ou d'autres partenaires qui les réhabilitent.

Tableau 3. 31: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle disponible		Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagées :					
		L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	Les Elites	Autres partenaires (à préciser)
cycle	Maternel	3,34	1,11	1,11	0,56	1,39	0
	Primaire	33,15	5,85	10,31	3,90	6,13	7,80
	Secondaire	13,37	2,23	1,95	1,67	1,95	2,23
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
	Total	12,47	2,30	3,34	1,53	2,37	2,51

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Cette appréciation de service concerne essentiellement *la* proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction.

Les ménages enquêtés ont apprécié l'ensemble des services de l'éducation rendus dans la Commune de Banyo. Au niveau du cycle primaire 12,12% des ménages enquêtés se disent non satisfaits des services de l'éducation à cause de l'éloignement, 78,79% pour l'insuffisance de salles de classes, 87,88% pour insuffisance d'équipement, 57,56% pour cause d'insuffisance des écoles, 48% pour la qualité des enseignements, 66,66% pour l'absence de distribution des manuels scolaires. En ce qui concerne le cycle secondaire, 12,5% évoquent comme cause d'insatisfaction l'éloignement de l'établissement, 87,5% pour l'insuffisance d'équipement, 57,56% pour l'insuffisance des écoles ,50% pour qualité des enseignements et 66,66% pour absence de distribution de manuels scolaire. Pour le cycle maternel les

répondants se disent non satisfaits pour presque toutes les raisons, ils disent insatisfaits pour des raisons d'insuffisance de salles de classe et d'équipements d'une part et la qualité de l'enseignement dispensé d'autre part. Des toutes ces déclarations il serait mieux pour les élus locaux de la Commune de se pencher sur ce problème de réfection et de réhabilitation de ces ouvrages qui se trouvent abandonné ou défectueux. La solution idoine à cette préoccupation pourrait être la mise sur pied d'un comité opérationnel chargé de suivi et évaluation de toutes les immobilisations des différents secteurs.

Tableau 3. 32 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle disponible		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité	Ponctualité	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autres (à préciser)
	Maternel	0	100	100	50	0	25	0	75	50	25	0
	Primaire	12,12	78,79	87,88	57,56	18,18	15,15	48,48	66,66	27,27	18,18	0
	Secondaire	12,5	87,5	75	62,50	0	0	50	62,5	62,5	37,5	0
cycle	Total	11,11	82,22	86,67	57,78	13,33	13,33	44,44	66,66	35,56	22,22	0

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 3. 33: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
		Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	0,00	2,23	2,51	1,11	0,84	2,23	0,56
	Primaire	0,84	16,43	7,80	5,01	1,95	15,60	15,60
	Secondaire	0,84	6,96	4,18	3,06	1,95	3,62	5,57
	Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,42	6,41	3,62	2,30	1,18	5,36	5,43

Source : Enquête CCAP2, BANYO 2022

Parmi les principales actions que les ménages s'engagent à mener en vue d'améliorer les services de l'éducation 2,23% des répondants

demandent la sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle, 2,51% suggère le suivi rapproché des relations parents/enseignants, 0,84% demande la formation des enseignants, en fin 2,23%, pour un plaidoyer pour l'affectation du personnel au cycle maternel.

Concernant le cycle primaire, 7,80% des ménages souhaitent le Suivi rapproché des relations parents/enseignants, 1,95% la formation des enseignants et renforcement de leur capacité et en fin 16,43 % souhaitent la sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle.

Quant à l'éducation au cycle secondaire, parmi les principales attentes formulées, 0,84% de ménages souhaitent l'attribution d'une primes d'excellence, 6,96% de ménages optent pour la sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne et professionnelle, 4,18% demandent un suivi rapproché des relations parent/enseignant, 3,6% pour la restauration de l'autorité de l'enseignant. Mais seulement 1,95% des ménages enquêtés s'intéressent au volet formation des enseignants. Cependant un grand défi reste à relever dans le domaine de l'éducation, la Commune peut d'avantage s'investir dans ce cadre pour renforcer le niveau de l'éducation et donner une formation des qualités à la nouvelle génération.

Les principales actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation au milieu de résidence des ménages. Pour améliorer la qualité de service dans le cycle maternel, les ménages se sont exprimés : 2,51% ménages souhaitent participer aux activités de l'école, 2,51% renforcement des relations parents-enseignants, 0,94% émettent les vœux pour le renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE et 1,39% optent pour un contrôle de la présence régulière des enseignants.

Tableau 3. 34 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible		**Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :**									
		Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	2,51	0,00	0,84	2,51	0,28	1,67	1,11	0,84	1,39	0,28
	Primaire	19,22	2,23	5,57	10,86	1,39	6,69	4,74	4,74	6,13	11,70
	Secondaire	5,85	1,11	3,90	3,62	0,28	3,06	2,23	2,23	3,06	4,18
	Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	6,89	0,84	2,58	4,25	0,49	2,86	2,02	1,95	2,65	4,04

Source : Enquête CCAP2, BANYO 2022

Au niveau des cycles primaires, 19,22% demandent une participation aux activités de l'école, 10,86% des ménages souhaitent un renforcement des relations parents-enseignants, 6,13% préfèrent le contrôle de la présence régulière des enseignants, 5,57% souhaitent la dénonciation des enseignants indélicats mais seulement 1,39% pensent à un acquittement des cotisations.

S'agissant de l'éducation au cycle secondaire, parmi les principales actions formulées par les ménages, 5,85 % de ménages souhaitent participer aux activités de l'école, 3,62% expriment comme attente le renforcement des relations parents-enseignants dans les établissements 3,06 % demandent le renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE et en fin 3,14 % veulent le Contrôle de la présence régulière des enseignants.

III.5 Fourniture des services communaux

Cette partie présente d'une part, les informations collectées sur les services rendus dans l'institution communale de Banyo, et la perception que les ménages enquêtés ont de ces services, et d'autre part, propose des axes d'amélioration des services sur la base des insuffisances relevées par ces ménages.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Tableau 3. 35: Demande de service, accueil à la Commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	*Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois*	*Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon*	*Temps mis pour obtenir le service communal*						
			En cours	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total
Acte de naissance	17,83	16,43	18,75	0,00	0,00	14,06	51,56	14,06	1,56
Acte de marriage	0,56	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acte de décès	1,11	1,11	50,00	0,00	25,00	0,00	25,00	0,00	0,00
Légalisation des documents officiels	5,01	4,74	5,56	38,89	27,78	16,67	5,56	5,56	0,00
Hygiène et salubrité	0,84	0,84	33,33	0,00	0,00	33,33	0,00	33,33	0,00
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,28	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transport public	0,28	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Eclairage public	0,84	0,56	0,00	0,00	0,00	66,67	0,00	0,00	33,33
Aménagement des aires de jeux	0,28	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
Certificat de domicile	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00	20,00
Validation des plans de localisation	1,39	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
Authentification des documents	0,28	0,28	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Informations	0,28	0,28	0,00	0,00	50,00	33,33	0,00	16,67	0,00
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0,00	0,00	20,00	60,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	1,67	1,67	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, BANYO 2022

Sur l'ensemble des services rendus par la Commune parmi lesquels se trouve l'établissement des actes d'état civil (naissances, mariages, décès), l'établissement de certificats de domicile, la certification des documents officiels, la demande des informations, il y'a une durée connue pour l'obtention dudit service. De l'ensemble des ménages enquêtés, 17,80% de ménages déclarent avoir sollicité l'établissement d'actes de naissance, et 16,43% parmi eux estiment que l'accueil a été bon, 1,1% de ménages disent avoir demandé l'égalisation des documents officiels et trouvent que l'accueil a été bon. En outre, plus de la moitié des ménages ayant demandé le service d'acte de naissance ont attendu un mois pour l'obtenir. Tous les ménages ayant sollicité le service d'établissement d'acte de décès, de transport public, et d'aménagement d'espace verts et de loisirs disent qu'ils sont toujours à l'attente du service demandé.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

À la demande des services par les usagers certains déplorent des lenteurs ou la mauvaise qualité de services

Tableau 3. 36: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal	**Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service**	*Personnel indisponible /absent*	*Absence de matériel de travail*	*Mauvaise organisation des services*	Refus de Corrompre	*Total*
Acte de naissance	25,00	31,25	25,00	18,75	25,00	100,00
Acte de décès	100,00	50,00	0,00	50,00	0,00	100,00
Acte de mariage	75,00	33,33	33,33	0,00	33,33	100,00
Légalisation des documents officiels	16,67	66,67	0,00	0,00	33,33	100,00
Délivrance des documents d'Urbanisme	33,33	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Aménagement des voiries	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Gestion des déchets /assainissement	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Hygiène et salubrité	33,33	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Aménagement des espaces verts et de loisir	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00
Eclairage public	80,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Aménagement des aires de jeux	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Certificat de domicile	0,00	50,00	0,00	0,00	50,00	100,00
Authentification des documents	0,00	31,25	25,00	18,75	25,00	100,00
Informations	20,00	50,00	0,00	50,00	0,00	100,00
Autres	100,00	33,33	33,33	0,00	33,33	100,00

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Pour ce qui concerne les contraintes dans la fourniture des services communaux, la quasi-totalité des ménages trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service d'acte de décès, d'acte de mariage, aménagement des voiries, des espaces verts et loisirs, et le service de gestion des déchets/assainissement. Les raisons évoquées par la plupart des ménages sont entre autres l'indisponibilité/absence et l'incompétence des personnels et l'absence de matériel de travail.

Tableau 3. 37: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Service	Acte de naissance	20,31
	Acte de décès	50
	Acte de mariage	50
	Légalisation des documents officiels	16,67
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0
	Aménagement des voiries	0
	Gestion des déchets /assainissement	100
	Hygiène et salubrité	0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	0
	Eclairage public	20
	Aménagement des aires de jeux	0
	Certificat de domicile	0
	Authentification des documents	0
	Informations	20
	Autres	0

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

Il ressort de ce tableau que 20,31 % ménages enquêtés déclarent avoir payé un pourboire pour l'obtention de service d'établissement d'acte de naissance. Par ailleurs, 16,67% des enquêtés qui ont demandé la légalisation des documents officiels affirment avoir monnayé avant d'obtenir le service, 50% pour l'obtention de l'acte de mariage et de décès, Des efforts restent donc à faire par l'exécutif communal afin de rendre crédible la Communes en rendant gratuit tous les services demandés par un usager au niveau local. Compte tenu de la gratuité des services publics, la Commune devrait suivre les pas pour améliorer la qualité des services offerts.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la Commune

L'exploitation des informations recueillies sur l'implication effective des membres de ménages du village/quartier dans la promotion de l'engagement citoyen dans la Commune ainsi que les actions ont permis de relever qu' en zone rurale, dans 2,21% de ménages enquêtés, un membre déclare avoir reçu une communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière et la communication sur le budget annuel, 1,66 % disent qu'ils étaient informés sur les dépenses et recettes de l'année dernière, 33,65% ont reçu l'information sur l'accompagnement du village/quartier dans les actions de développement. Tandis qu'en milieu urbain, 16,29% des ménages enquêtés déclarent avoir pris connaissance de l'accompagnement du village/quartier dans les actions de développement, 3,93% sur l'implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement. 1,69% de ménages affirment que le village/quartier est impliqué dans la communication sur les dépenses et les recettes de l'année dernière.

Tableau 3. 38: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la Commune

Milieu de résidence	**Caractérisation déclarée des activités de la Commune par le ménage**				
	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	*Communication sur le budget annuel*	*Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière*	*Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement*	*Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement*
Urbain	6,18	2,81	1,69	16,29	3,93
Rural	2,21	1,66	1,66	22,65	3,31
Ensemble	4,18	2,23	1,67	19,50	3,62

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

III.5.4 Appréciation des services communaux

Les informations concernant la proportion des ménages non satisfaits par rapport aux services rendus par la Commune révèlent qu'en zone rurale, 48,07% de ménages ne sont satisfaits. Parmi eux 37,0% ont évoqué comme cause la lourdeur dans le traitement des demande ,49,43% pour cause de non information des populations de la gestion communale et 75,86% pour Méconnaissance des actions menées par la Commune. En milieu urbaine par contre 15,17% de ménages affirment qu'ils ne sont pas satisfaits et comme raisons ,37% de ménages ont évoqué la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers, 22,22% du fait d' absentéisme du personnel, 77,78% à cause d'un méconnaissance des actions menées par la Commune.

Tableau 3. 39: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	**Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux**	**Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :**									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la Commune	Manque de confiance envers l' exécutif	Indisponibilité de l' exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbain	15,17	37,0	48,15	22,22	7,41	3,70	37,04	77,78	40,74	18,52	7,41
Rural	48,07	24,1	49,43	8,05	4,60	4,60	36,78	75,86	40,23	14,94	3,45
Ensemble	31,75	27,2	49,12	11,40	5,26	4,39	36,84	76,32	40,35	15,79	4,39

Source : CCAP2, BANYO 2022

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Les actions envisagées par les ménages vont dans le sens de l'amélioration de la communication des services communaux. Au regard de ce tableau, tous les ménages du milieu urbain s'engagent dans la contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté, dans la participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) et dans la sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires. Par ailleurs, dans la zone rurale, 47,8% des ménages enquêtés souhaitent s'engager dans la contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté, 14,87% dans l'alimentations et exploitations des boîtes à suggestion, 17,40% à participer aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes), 5,70% à Consulter le babillard de la Commune, 8,23% à l'animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires, 12,34% aux suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires, 26,58% dans la sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires, 44,62% dans l'adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires et enfin 46,85% pour une participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la Commune.

Tableau 3. 40: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la Commune	Animation des tranches d' antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d' écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d' information et de sensibilisation de la Commune	Autres
Urbain	19,70	3,37	26,97	7,30	1,12	2,25	11,80	9,55	35,96	43,3
Rural	39,20	3,31	45,30	11,60	1,10	3,31	23,76	14,36	55,25	24,3
Ensemble	29,50	3,34	36,21	9,47	1,11	2,79	17,87	11,98	45,68	33,7

Source : Enquête CCAP2, Banyo 2022

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;

- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la Communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives …) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la Commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs :
- Proposer les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la Commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

- **Le président :**
- **Le rapporteur :**
- **Les membres** :
- 01 représentant de la sous-préfecture ;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal
- 02 représentants des chefferies traditionnelles ;
- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans la Commune de Banyo en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Partenaire	Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Approvisionnement en eau potable							
Améliorer l'accès des populations à l'eau potable	OS 1: contribuer pour la construction des points d'eaux supplémentaire	Collecte de la contribution financière des ménages à la réalisation de nouveaux points d'eau	Le Cadre Chargé des Communautés (CCC) ou le Cadre Chargé du Développement (CCD) ou le représentant du secteur « Eau »	CCC de chaque village	Effectif des ménages qui ont contribué	Nombre	Trimestrielle	Nombre moyen des ménages qui contribuaient avant	Tous les ménages contribuent	- Fiches de suivi du CCC	Comptage
					Le ménage a contribué pour XXF	Franc CFA	Trimestrielle	Montant moyen des contributions d'un ménage parmi ceux qui contribuaient avant	XXF	Fiches de suivi du CCC	Comptage
					Nbre de réunions tenues par le CC pour rendre compte des contributions aux ménages	Nombre	Mensuelle	0	12	-fiche de présence ; -rapport de la réunion	Comptage

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Partenaire	Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
	OS 2 : Améliorer la qualité de l'eau	Campagnes périodique de potabilisation de l'eau	Commune	DD MINEE	Nbre de campagnes de potabilisation réalisés	Nbre	Trimestrielle	0	04	Rapport CCC/CCD	Comptage
		Campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau	Commune	DD MINEE	Nbre de campagnes de sensibilisation réalisés	Nbre	Trimestrielle	0	04	Rapport CCC/CCD	Comptage
				Santé							
Améliorer l'accès des populations aux soins de santé de qualité	OS : Étendre ,réhabiliteret équiper les formations sanitaires	Plaidoyer pour l'extension , la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Le Cadre Chargé des Communautés (CCC) ou le Cadre Chargé du Développement (CCD) ou le représentant du secteur « Santé »	Le responsable de la formation sanitaire	Nbre de plaidoyer pour extension ou réhabilitation émis	Nbre	Trimestrielle	Nbre de plaidoyers dejà émis	Nbre de plaidoyers à adresser	Dossier de plaidoyer transmis au MINSANTE	Comptage
					Nombre de formations sanitaires équipées	Nbre	Annuelle	Nombre de formations sanitaires déjà équipées	Nombre de formations sanitaires à équiper	PV de réception	Comptage

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Partenaire	Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Métho de de mesure
				Fourniture des services communaux							
Améliorer la qualité des services rendus aux populations	OS : Améliorer le dialogue citoyen entre la Commune et les populations	Impliquer et informer les ménages dans les activités de la Commune	Le Cadre Chargé des Communautés (CCC)	Les CC de chaque village	Nbre des ménages informés des activités de la Commune	Nbre	Trimestrielle	Nbre des ménages déjà informés quotidiennement des activités de la Commune	100%	Rapport d'activité de la Commune	Comptage
					Nbre des ménages impliqués dans les activités communales	Nbre	Trimestrielle	Nbre des ménages déjà impliqués dans les activités de la Commune	100%	Rapport d'activité de la Commune	Comptage

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

À travers le Scorecard réalisé au cours du mois de mai et juin 2022, les populations de la Commune de Banyo ont exprimé leurs opinions en matière de l'offre des services publics dans les domaines de l'hydraulique, de la santé humaine, de l'éducation et des services rendus par l'institution communale. Les résultats de cette enquête sont les reflets des informations collectées auprès de 303 ménages interviewés dans l'espace communal. Il en ressort que dans le secteur de l'hydraulique, 69,10% de ménages enquêtés utilisent l'eau publique et 22,80% payent cette eau à hauteur de 25692,90 F CFA l'année. Les ménages qui ont accès à l'eau publique toute l'année sont de 56,30%. En plus du comité de gestion du point d'eau à qui incombe la remise en service des points d'eau en panne, d'autres institutions ou personnes interviennent également pour réparer les pannes, à l'exemple des chefs de village/quartiers, du Maire et d'autres partenaires au développement. Les problèmes d'eau qui se posent dans des villages/quartiers sont essentiellement l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau, la mauvaise qualité de l'eau, et l'éloignement des points d'eau.

Par rapport au secteur de la santé, l'ensemble des ménages ont accès à au moins une formation sanitaire proche de leur ménage et dont la plus répandue est le CSI. Environ 43,9% des ménages mettent plus de 30 minutes pour atteindre la formation sanitaire la plus proche. Les ménages qui ont visité une formation sanitaire ces douze derniers mois précédant l'enquête ont rencontré en grande partie un infirmier comme responsable de ladite formation. Selon les ménages enquêtés, les problèmes de l'offre des services dans ce secteur se posent au niveau de l'insuffisance de médicaments dans les formations sanitaires, du coût élevé de l'accès aux soins de santé, des manquements liés au personnel de la formation sanitaire et de l'éloignement des formations sanitaires.

Quant au secteur de l'éducation, le manque d'information sur le cycle de formation professionnelle révèle la faible présence de cet établissement dans l'espace communale. A part l'APEE qui intervient régulièrement pour réfectionner les salles de classes endommagées, les organisations des villages, le MINEDUB et autres partenaires s'impliquent également à cette tâche. Le problème de l'offre de service en matière de l'éducation du cycle maternel se pose au niveau de l'éloignement des écoles et de l'insuffisance des écoles. Quant au cycle primaire le problème de l'offre de service se pose au niveau des insuffisances des salles de classe, des équipements et des manquements liés au personnel enseignant. Pour ce qui est de l'enseignement du cycle secondaire, le problème de l'éloignement des établissements secondaires sont remarqués, mais aussi l'insuffisance des salles de classe et des équipements. Il a été noté que dans 26,5% de ménages enquêtés, les enfants parcourent plus de 5 km pour

se rendre à l'établissement.

Au sujet des services rendus dans l'institution communale, l'établissement d'acte de naissance est le service le plus sollicité. 7,4% des ménages ayant demandé ce service remarquent que le temps d'attente de service est long. Aucune raison n'est avancée pour justifier cette lenteur. Néanmoins les ménages disent n'avoir pas de visibilité sur les actions communales et trouvent qu'ils sont faiblement impliqués dans ces actions.

Eu égard à ces problèmes relevés dans les différents secteurs, les recommandations suivantes sont formulées :

Au niveau du secteur hydraulique.

- L'amélioration de l'offre en eau potable est un impératif. Cette amélioration nécessite les actions suivantes :
- La construction des points d'eau potable supplémentaires dans l'espace communal en tenant compte des normes sectorielles et de l'équité ;
- La réhabilitation continue de tous les points d'eau potable en panne ;
- La redynamisation et ou la mise sur pied des comités de gestion des points d'eau sur toute l'étendue de la Commune ;
- La création dans la ligne budgétaire affectée au fonctionnement de la Commune une sous rubrique destinée au suivi et renforcement des capacités des comités de gestion des points d'eau potable et à l'entretien et maintenance des ouvrages et équipements hydraulique ;
- La sensibilisation des populations à contribuer à la gestion du point d'eau de la principale source publique auprès de laquelle elles s'approvisionnent ;
- L'implication des populations dans le suivi des entrepreneurs pendant la réalisation des points d'eau potable ;
- La réalisation des mini-adductions d'eau dans les grandes agglomérations de la Commune ;
- Le contrôle régulier de la qualité de l'eau.

Au niveau du secteur de la santé.

L'amélioration de l'offre de santé nécessite comme actions :

- La création, la construction et l'équipement de nouvelles formations sanitaires en tenant compte des normes sectorielles et de la carte sanitaire de la Commune ;
- L'approvisionnement en médicaments de qualité des formations sanitaires existantes
- L'affectation du personnel soignant compétent dans les formations sanitaires

existantes ;

- L'amélioration des équipements dans les formations sanitaires existantes
- L'amélioration de la qualité des services rendus aux populations dans les formations sanitaires existantes
- La formation des COSA et des COGES des formations sanitaires.

Au niveau du secteur éducation.

L'amélioration des services d'éducation requiert les actions suivantes :

En ce qui concerne l'éducation de base, il s'agira :

- De la diminution des frais exigibles pour l'éducation ;
- Du rapprochement davantage des écoles maternelles et primaires des populations par la création, la construction et l'équipement des nouveaux établissements ;
- De la distribution des manuels scolaires dans les salles de classe aux niveaux maternel et primaire ;
- De l'équipement des écoles primaires en table-bancs et les écoles maternelles en chaises et tables pour enfants ;
- De la construction et équipement des nouvelles salles de classe dans les écoles primaires en vue de résorber le problème de jumelage des classes ;
- De la mise sur pieds d'un mécanisme du suivi de la régularité des enseignants.
- De la prise en charge des enseignants vacataires en vue d'améliorer la fréquence de présence des enseignants au niveau des écoles primaires ;

Au niveau du cycle d'enseignement secondaires les actions devront porter sur;

- La création, la construction et l'équipement des nouveaux établissements secondaires ;
- L'augmentation du personnel enseignant dans les établissements secondaires ;

En ce qui concerne le cycle de formation professionnelle, la création, la construction et l'équipement d'une SAR/SM dans au moins une ville de la Commune est un impératif.

Au niveau des services rendus par l'institution communale.

- L'amélioration des services rendus dans l'institution communale nécessite :
- L'implication des populations dans la gestion communale ;
- L'amélioration de la communication entre les populations et la Commune sur la gestion des activités de la Commune ;
- L'amélioration de la transparence dans la gestion de la Commune ;
- Sensibilisation des populations sur l'importance des actes d'état civile et des

permis de bâtir ;

- La sensibilisation du personnel du service d'état civil sur les bonnes pratiques dans le fonctionnement de leur service ;
- La Proximité plus accrue de la Commune de ses administrés.

REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA ;
- PCD des Communes de Banyo

ANNEXES

Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard

Noms et prénoms	structure	Fonction	Contact
NANA MAADJOU	PNDP	Coordonnateur de la Cellule Régionale de l'Adamaoua	698498867
NGUEPNDJOP Suzi	PNDP	Responsable Régional de suivi-évaluation (Point focal)	699434477
YADJA TCHIWOU Marcel	PNDP	Chauffeur	698498875
KOULAGNA Joseph	PNDP	Chauffeur	698498877
DJETOUPOURI	Institut National des Statistiques (INS)	Chef d'agence de l'Adamaoua	695273562
WAHOUM Bruno Guillaume	SADER	Coordonateur National	697431061

Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard

Noms et prénoms	structure	Fonction	Contact
WAHOUM Bruno Guillaume	SADER	Coordonateur National	697431061
WAGA Amoun	SADER	Consultant	699249859
GAMAPOU Laurent	MINEPAT	Statisticien/Consultant	694 67 49 40
GUIBOLLA Elias	SADER	Personnel d'appui	695 64 51 25
TSOP BRICE GAEL	MINEPAT	Statisticien/Consultant	691 13 08 98
MBELAWADZAI JOSEPH	MINEPAT	Statisticien/Consultant	691 26 68 58

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Commune _____	|__|__|__|
S1Q04	Lot de communes _____	|__|__|
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	|__|__|
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	|__|
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	|__|__|__|
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	|__|__|
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage_____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	|__|
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	|__|__|
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____	

01=Enquête complète
02=Enquête incomplète
03=Refus
04=Absence d'un répondant compétent
05=Logement vide ou pas de logement à l'adresse
96=Autres (à préciser)

\|__\|__\|

(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

CODES S1Q13

1 = Chef de Ménage
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage
3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)
5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
7= Domestique

Section II. EAU POTABLE

			1=oui 2=non 8=NSP
S2Q01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert D.Forage avec pompe à motricité humaine E.Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G.Source H. Marre I.Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable (CAMWATER) K.Rivière X. Autres-à préciser)_____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 ⟶ S2Q18		|__|
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source 07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre		|__|__|
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui ⟶ S2Q07		|__|
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		|__|
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ S2Q08		|__|
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 ⟶ S2Q08		|__|
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE H = Ne sait pas X=Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	|__| |__| |__| |__| |__|
Si S2Q08 = A	***S2Q08a***	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	|__|
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	|__| |__|__|
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	|__|__|__|__|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section II. EAU POTABLE			
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	|__|
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		|__| |__|__|__|
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		|__|__|__|
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		|__|__|__|
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		|__|
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois …3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		|__||__||__|
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q18 →		|__|
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18		|__|
S2Q17c	Si vous avez-eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		|__||__|__|
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.		|__|
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire A2 Donation du site de construction d'un point d'eau A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	|__| |__| |__|
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	|__| |__| |__| |__| |__|
		C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	|__| |__|
		X. Autres à préciser _____	|__|

Section III. SANTE		
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans	1=Oui 2=Non 8=NSP

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section III. SANTE			
	votre village/quartier ?	A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		|__|
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	|__|
		B. Coût	|__|
		C. Accueil	|__|
		D. Qualité des soins	|__|
		E. Disponibilité du personnel	|__|
		F. Disponibilité de médicaments	|__|
		X. Autres à préciser :	|__|
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		|__|
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		|__|
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		|__||__|__|
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		|__||__|__|__|
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
		A. ciseaux	|__|
		B. Seringues	|__|
		C. Alcool	|__|
		D. Coton	|__|
		E. Bétadine	|__|
		F. Thermomètre	|__|
		G. tensiomètre	|__|
		H. Balance	|__|
		I. Gants	|__|
		X. Autres à préciser :	|__|
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité B. Pédiatrie C. Laboratoire D. Petite Chirurgie E. Hospitalisation X. Autres à Préciser :_____	|__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		|__||__||__||__||__|
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		|__|
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturage, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section III. SANTE			
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		|__|
S3Q10	Existe-t –il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP **Si non S3Q12** ⟶		|__|
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient–ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		|__|
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires	
		A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	|__| |__|
		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes	
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	|__| |__|
		Amélioration de la gestion des FOSA	
		. La redynamisation du COSA/COGE . L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements . L'accueil et la prise en charge des patients . La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière . Plaidoyer pour l'affectation du personnel . Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	|__| |__| |__| |__| |__| |__|
		Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
		. Subvention de la COSA D2. Le Développement de partenariats publics-privés D3. La négociation des jumelages et intercommunalités X. Autres à préciser	|__| |__| |__| |__|

Section IV. EDUCATION					
S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.				|__|__|
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____
S4Q02	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1er cycle 4 = Secondaire 2ème cycle 5 = Professionnelle	|__|	|__|	|__|	|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section IV. EDUCATION						
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	|__|	|__|	|__|	|__|
		Coût	|__|	|__|	|__|	|__|
		Qualité de l'éducation	|__|	|__|	|__|	|__|
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non		|__|	|__|	|__|	|__|
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné						
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km		|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures		|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non		|__|	|__|	|__| |__|	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP					|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section IV. EDUCATION					
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	|__|	|__|	|__|	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	|__|	|__|	|__|	
	B. Durée	|__|	|__|	|__|	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	|__|	|__|	|__|	
	D. Non reddition des comptes	|__|	|__|	|__|	
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription --------- (en FCFA)	Inscription ------- --(en FCFA)	Inscription -------- -(en FCFA)	Inscription ---------(en FCFA)
		APEE ---------- (en FCFA)	APEE ---------- ---(en FCFA)	APEE ---------- --(en FCFA)	APEE ----------(en FCFA)
		Autres frais ---------- -----(en FCFA)	Autres frais ------ ---------(en FCFA)	Autres frais ------- --------(en FCFA)	Autres frais ---------- (en FCFA)
		Total des frais exigibles ----------	Total des frais exigibles --------	Total des frais exigibles ---------	Total des frais exigibles ----------
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible	|__|	|__|	|__|	|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section IV. EDUCATION					
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) ___________	|__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__|
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ ***S4Q24a***	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section IV. EDUCATION					
	A. Prime d'excellence aux écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Formation des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Prime aux bons enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Acquittement des cotisations	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	H. Diffusion des bonnes pratiques	|__|	|__|	|__|	|__|
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	|__|

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
Services communaux ↓	***S5Q01*** Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis …… . ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	***S5Q02*** Comment avez-vous été accueillis lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	***S5Q03*** Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 2 =heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, *Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a* *Si autre réponse, passer directement à S5Q04*	***S5Q03a*** Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	***S5Q04*** Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long *Si S5Q04=1* → *S5Q06*	***S5Q05*** Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	***S5Q06*** Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
Acte de décès	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de mariage	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Légalisation des documents officiels	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Délivrance des documents d'Urbanisme	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Gestion des déchets /assainissement	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Hygiène et salubrité	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des espaces verts et de loisir	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Transport public	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Eclairage public	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des aires de jeux	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Certificat de domicile	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Validation des plans de localisation	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Authentification des documents	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Informations	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	
Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|

S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14		|__|
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel	|__| |__| |__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section V. SERVICES COMMUNAUX			
	raison ?	C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées H4 Adhésion à des groupes d'écoute I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Observations sur l'enquête

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y_____ Z_____	|__|
S1Q11	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent 6=Autres (à préciser)	|__|
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires						
Cycle	**S2Q01 :** Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	**S2Q02 :** Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	**S2Q03 :** Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	**S2Q04 :** Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	**S2Q05 :** Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	**S2Q06 :** Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
Primaire	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Cycle	Ordre d'enseignement	**S2Q07 :** Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	**S2Q08 :** Combien d'écoles compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	**S2Q09 :** Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	**S2Q10 :** Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l' « ordre d'enseignement » du cycle ?
Maternel	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
Primaire	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	|__|__|__|
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?	|__|__|__|__|
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?	|__|__|__|__|

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification

S1Q01 Région _____ |__|__|

S1Q02 Département _____ |__|__|

S1Q03 Lot de Communes _____ |__|__|

S1Q04 Commune _____ |__|__|__|

S1Q05 Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____ |__|

S1Q06 Téléphone du répondant _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|

S1Q07 Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

S1Q08 Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

S1Q09 Nom du superviseur communal _____

S1Q10 Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y_____ |__|

S1Q11 Z_____ ……|__|

Résultat de la collecte _____

1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)

2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent

S1Q12 Appréciation de la qualité de l'enquête : |__|

1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires				
Ordre d'enseignement	**S2Q01 :** Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	**S2Q02 :** Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q03 :** Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q04 :** Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l' « ordre d'enseignement » ?
A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09	|__|
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	|__|__|__|__|
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	|__|__|__|
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?	|__|__|__|
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	|__||__|__|__|__|

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10 **S1Q11**	Coordonnées GPS de la DD/MINEE X _____Y_____Z_____	|__|
	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	|__|
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** La commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|				

S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?		|__|__|__|
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire		|__|
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	|__|__|__|
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Votre commune connait-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	|__|
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres_____	|__|
S1Q09	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _____Y_____Z_____	|__|
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|				

S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?	|__|__|__|
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3	|__|
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ? — A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
	B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
	C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
	D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
	X. Autres (à préciser) _____	|__|

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	**S3Q01 :** Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q02 :** Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q03 :** Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	|__|	|__|	|__|__|
B. Délivrance des documents d'urbanisme	|__|	|__|	|__|__|
C. Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__|__|
D. Gestion des déchets / Assainissement	|__|	|__|	|__|__|
E. Légalisation des documents	|__|	|__|	|__|__|
F. Authentification des documents	|__|	|__|	|__|__|
G. Hygiène et salubrité	|__|		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	|__|		
I. Aménagement des aires de jeux	|__|		
J. Eclairage public	|__|		
K. Transport public	|__|		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	|__|		
X. Autres (à préciser) _____	|__|		

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	|__|__|__|
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	|__|
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

S1Q09	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y_____ Z_____	|__|
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires										
Type de formations sanitaires	***S2Q01 :*** la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q02 :*** Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	***S2Q03 :*** Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	***S2Q04 :*** Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	***S2Q05 :*** La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q06 :*** En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser) _____
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
B. Centre Médical d'Arrondissement	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
C. Hôpital de district	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
D. Hôpital régional	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
X. Autres (à préciser) _____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire	|__|
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?	|__|__|__|

Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

(Mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)